VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 26 AVRIL 1921 NUMERO 46

Adressez toute corre[...]
"LA LIBE[...]
ABONNE[...]
Canada et Eta[...] $2.00
Union Postal[...] $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Nos droits

Sénateur français en Saskatchewan

Le successeur du défunt Sénateur Prince, qui représentait au Sénat nos compatriotes de la Saskatchewan, n'a pas encore été nommé. Dans des milieux bien informés, on affirme que ce sera M. Calder. Usé et fini en tant que politicien, sans aucun prestige et incapable de se faire réélire, il irait comme tant d'autres qui trahirent leur parti en 1917 s'échouer au sénat. C'est un poste de tout repos, où il y a peu à faire, et où, surtout, l'on n'est point comptable de sa conduite à ses électeurs.

Que M. Calder soit ou ne soit pas du Sénat, cela en soi nous laisse froid. Il n'est ni pis ni mieux que la moyenne de nos sénateurs.

Où le cas de M. Calder devient inquiétant, c'est quand M. Meighen le veut faire succéder au représentant des Canadiens français.

M. Prince représentait au Sénat l'élément français de la Saskatchewan. Nos compatriotes insistent à bon droit pour que son successeur soit de langue française.

M. Mondou, qui a des intérêts en Saskatchewan, avait obtenu, assure-t-on, de M. Meighen la succession de M. Prince pourvu qu'il consentit à s'immoler pour les beaux yeux du parti unioniste en acceptant la candidature dans Yamaska. Dans l'intervalle serait survenu le fameux amendement Fielding qui obligeait les libéraux unionistes de l'Ouest à renier ce qu'ils prêchaient en 1911. Du coup M. Meighen s'est trouvé dans une impasse. Une douzaine de défections, chez les libéraux unionistes, c'était l'inévitable défaite. De cela M. Meighen, tout batailleur qu'il soit, ne veut pas. Alors on lui aurait mis un marché à la main. "Nommez M. Calder et M. Gillis et vous aurez notre concours". M. Meighen a eu ce concours. Il lui reste à livrer la livre de chair. Ce serait déjà fait sans les protestations de la presse française au Canada.

M. Meighen ne nous aime pas. C'est un tory, un anti-français et anti-catholique, mais il est chef d'un parti, et comme tel sollicite le concours de la province de Québec. A Portage la Prairie, à Sherbrooke et à d'autres endroits, il a demandé l'union de toutes les races au Canada au profit de la patrie canadienne.

Ce sont là paroles et rien de plus. Ce que nous voulons c'est des actes. Cela seul compte. Que M. Meighen pose un acte en Saskatchewan. Qu'il donne un successeur français à M. Prince et nous pourrons croire un peu à sa sincérité.

Jusqu'ici nous n'avons eu que des motifs d'en douter. M. Meighen, membre du cabinet Borden, n'a rien fait pour empêcher le sabotage de l'influence française au Canada. Il est tout autant que ses collègues responsable du choix du Sénateur Webster pour succéder dans Québec au Sénateur Landry. M. Meighen est beaucoup plus soucieux des prétendus droits de ses compatriotes que des nôtres.

Aux actes nous jugerons M. Meighen. Son passé ne le pose pas en ami de notre race. S'il donne un successeur anglais à M. Prince, il aura levé un coin de plus du voile.

Ce sera à l'électorat canadiens-français de répondre par son vote.

Le Juge Tellier et M. Meighen

Un journal sympathique au ministère Meighen et qui a secrètement partie liée avec lui, parlait hier des tentatives que le premier ministre ferait pour amener un de nos magistrats les plus en vedette, M. J.-M. Tellier, à quitter son poste à la Cour du banc du roi, et à retourner à la politique, où il recueillerait dans le ministère la succession de M. Doherty, désireux d'en sortir. Les négociation n'ont pas encore fait de progrès, dit ce journal.

Cela se comprend. M. Tellier, qui a une longue expérience de la politique et des politiciens, et dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon, ne doit pas tenir à entrer dans le cabinet Meighen. Ce n'est pas à dire que le premier ministre ne l'a pas approché. Il peut, il doit l'avoir fait.

Depuis l'accession de M. Meighen au poste laissé vacant par M. Borden, il y aura bientôt un an, il n'y a guère de Canadiens français en vedette que lui et ses amis n'aient approchés afin de leur offrir un portefeuille. Tous ont refusé jusqu'ici, à part M. Gauthier, — et il n'a pas encore le sien, malgré sa sortie des rangs libéraux.

Un magistrat aujourd'hui disparu, M. Louis-Philippe Pelletier, approché lui aussi, il y a des mois, a nettement refusé. Et il ne manque pas de gens qui, sondés par M. Meighen ou ses amis, leur ont répondu: "Si M. Meighen veut vraiment un rapprochement avec notre province et notre race, qu'il commence par faire des concessions définies, précises, qui témoignent irréfutablement de sa bonne volonté. Cela fait, et alors seulement, nous verrons si nous pouvons traiter avec lui. Nous n'entendons pas nous lier d'avance."

C'est la prudence même. Chaque fois qu'un homme politique est entré dans un cabinet, à Ottawa, sans avoir exigé d'avance des garanties formelles et s'être assuré de l'exécution des promesses, il s'est fait jouer. Les plus honorables ont démissionné et quitté le ministère; mais ils s'étaient néanmoins entretemps mis en fausse posture. Nos hommes publics et nos hommes d'affaires intelligents et prudents ne voudront pas tenter derechef parielle expérience.—Le **Devoir**.

Une oeuvre d'art

Ceux qui aimeraient à se procurer le calendrier de l'histoire de Saint-Boniface, pourront le faire en s'adressant au Couvent de Saint-Jean-Baptiste, Man.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, disons que ce calendrier est de nature à montrer le groupement des Canadiens français dans ce diocèse, les différentes paroisses étant représentées par les portraits des curés, églises, couvents et presbytères. Il contient de plus l'histoire abrégée des premiers jours aussi bien que les portraits des grands chefs qui ont illustré le vénérable siège de Saint-Boniface, avec extraits, montrant leur courage indomptable lorsqu'il s'agissait de défendre la vérité. La douzième feuille contient les portraits des membres actuels de l'archevêché.

Le prix de ce calendrier est réduit à 75 sous pour les bruns; $1.00 pour les noirs; 10 sous en plus pour les frais de poste.

A LA LEGISLATURE

La session achève.-Aurons-nous des élections?-La discussion du budget.-Un impôt sur le revenu M. Bernier prononce un discours en français

Les séances de la chambre ont beaucoup perdu de leur intérêt. La prorogation n'est pas loin. Le gouvernement s'est tiré tant bien que mal d'impasses qui lui ont causé bien des transes. Il n'a pas culbuté, mais c'est tout. Quand un projet a rencontré trop d'opposition, le gouvernement a réussi avec l'appui de quelques défections dans les groupes oppositionnistes, ou il a simplement lâché son projet. Parfois un de ses projets, adopté en chambre, a été étouffé en comité. Le gouvernement n'a pas regimbé; il a tout simplement ignoré sa défaite.

M. Norris et son groupe tiennent au pouvoir avant tout. Leur amour propre n'a rien de démesuré; ils ont parfois parlé allègrement de quitter le pouvoir et chanté hautement leur désintéressement de l'assiette au beurre: ce n'était que pour ébahir le public. On se trouve à l'aise dans les pâturages du pouvoir et on tient à y demeurer.

Cela n'empêche point cependant le gouvernement Norries à songer à améliorer sa situation. Il a vu la défaite d'assez près au cours de cette session pour se rendre compte de la précarité de sa situation. Si le gouvernement a obtenu des concours passagers de certains oppositionnistes, il ne semble pas qu'il ait réussi à s'en assurer de permanents. Aussi se demande-t-il s'il ne bénéficierait pas d'une élection. Il la ferait quand bon lui semblerait et dans des circonstances qu'il s'efforcerait de se rendre aussi favorables que possible. A défaut de programme sérieux, il pourrait faire appel aux préjugés protestants et anti-français. Déjà le **Free Press** prépare les voies. Il s'agirait simplement d'accentuer la note, de généraliser la lutte faite dans Lakeside.

Le fera-t-on? M. Norris a semblé dire que non. Peut-être voulait-il endormir la vigilance de ses adversaires et les surprendre. Mis en demeure de confesser qu'il avait promis que nous n'aurions pas une nouvelle élection, M. Norris a refusé de se compromettre. "Cela ne dépend pas de moi, a-t-il dit en somme, mais de la chambre". C'était esquiver la difficulté. Il n'en reste pas moins acquis que l'opposition peut s'attendre à tout. Si M. Norris le juge profitable à ses intérêts, nous aurons des élections. Il est vrai qu'il peut toujours trouver en travers de sa route le lieutenant-gouverneur, d'origine et d'idées conservatrices, lequel ne se prêterait probablement pas à ses calculs politiques.

* * *

Encore un mort en comité: cette fois, c'est l'amendement proposé par le gouvernement à la loi électorale afin d'instituer le vote alternatif et préférentiel dans les comtés où il y aurait plus de deux candidats. Il a été discrètement tué en comité. Il n'avait été qu'avec peine voté en seconde lecture par la chambre. Sa mort en comité ne faisait pas l'ombre d'un doute.

* * *

Le gouvernement a besoin de revenus pour l'administration de la province. Il semble que, suivant l'exemple posé par le gouvernement fédéral, il taxera le revenu individuel. La ville de Winnipeg a déjà sollicité la législature de l'autoriser à remplir ses coffres à l'aide d'un impôt de ce genre. Après une âpre discussion, à l'ancienne législature, cette demande fut rejetée. Depuis l'idée a fait du chemin. Il semble que l'impôt sur le revenu distribue le fardeau plus judicieusement et le fait peser sur tout les riches et ceux qui n'ont point de charges. Le premier $800 de revenu de toute personne serait franc de tout impôt. Dans le cas de gens mariés, on porterait le chiffre d'exemption de $800 à $1,800. Chaque enfant de moins de 21 ans vaudrait à son père de pouvoir ajouter $300 à ce $1,800.

Le gouvernement se contente de soumettre la question à la chambre en l'invitant à la discuter et à faire des suggestions pour améliorer si possible le projet élaboré par un comité de financiers et de représentants des municipalités.

La discussion du budget se poursuit. L'opposition oblige le gouvernement à s'expliquer et à se défendre. Cette tenace critique des groupes oppositionnistes n'est pas sans donner des résultats. Sur maints points le gouvernement a dû consentir des réductions. Sur d'autres, en dépit de ses menaces de tout planter là et d'abandonner la partie, l'opposition lui a imposé de notables coupures. Il résultera de ce chef une assez forte économie pour la province au cours du prochain exercice financier. Notre budget serait beaucoup plus lourdement grevé qu'il ne l'est si le gouvernement ne se sentait pas en face d'une opposition qui le peut jeter bas. La crainte est le commencement de la sagesse en politique; elle est aussi le commencement de l'économie. C'est beaucoup plus la nécessité et les événements qui nous rendent économes que la volonté de l'être.

L'appel de M. Hamelin en faveur du parachèvement du chemin de fer dans le nord de son comté a reçu un accueil sympathique. M. Hamelin a bien exposé son point de vue et a su faire valoir la cause des pionniers de l'agriculture dans cette partie de son comté. Sa motion a recueilli tous les suffrages.

* * *

La semaine s'est terminée par l'adoption après un débat acerbe du projet du gouvernement portant de six à sept pour cent le taux de l'intérêt sur les prêts consentis par la province aux fermiers. Ce projet dont la défaite semblait assurée il y a une quinzaine a été adopté en troisième lecture à une majorité de huit voix.

* * *

Afin qu'on ne puisse pas un jour invoquer contre l'usage de la langue française à la législature l'argument de la proscription de fait, M. Joseph Bernier a prononcé il y a une quinzaine un discours français très au point et qui contient une poignée de bonnes vérités à l'adresse de nos gouvernants. Le **Manitoba** nous en apporte le texte; nous nous faisons un plaisir de le reproduire.

* * *

"Cette note du Free Press, évoque en ce jour un douloureux souvenir et je ne puis m'empêcher de dire que la plaie profonde faite alors dans les chairs canadiennes-françaises est aujourd'hui aussi cuisante et aussi vivace dans sa douleur qu'elle l'était au moment ou l'iniquité a été commise.

Trente années se sont écoulées depuis le jour malheureux ou des politiciens étroits et sans vergogne, ont cru bon de soulever la haine de races et de souffler le vent rageur de la guerre religieuse, dans le seul but de leur aider à cacher des turpitudes politiques et de conserver le pouvoir.

Ces trente années de mépris de justice, de persécution, d'ennuis, n'ont pas encore réussi à démoraliser la victime de l'attentât et trente années de plus du même régime ne réussiront pas à légaliser ce crime anti-national.

En ce moment toutefois où l'on nous parle tant de fraternité, de concorde et de coopération, il me sera bien permis de rappeler à cette chambre et au pays que l'on ne peut arriver à ce but que par le respect des lois, des traités, des engagements solennels, par le respect des races et du droit des consciences.

Il me semble que l'on est trop porté à oublier l'histoire du passé quand l'on s'occupe de législation en ce moment-ci.

Je désire rappeler à cette Chambre que le premier grand explorateur des immenses plaines de l'Ouest fut un homme de sang français, l'immortel LaVérendrye.

Je désire aussi rappeler qu'il fût un temps où des rivalités de commerce menaçaient l'existence de la colonie sur les bords de la Rivière Rouge, quand une lutte à mort se faisaient la compagnie de la Baie d'Hudson et la compagnie du Nord-Ouest. C'est alors que Lord Selkirk crût devoir faire appel au clergé catholique de la province de Québec pour lui envoyer des missionnaires qui seraient des apôtres de la paix et des médiateurs pour ramener la concorde et les sentiments de fraternité chrétienne entre les guerroyeurs représentant les différentes factions alors aux prises dans une lutte à mort.

Je rappellerai l'union étroite qui exista entre Sir John MacDonald, chef protestant et orangiste, et Sir Georges Etienne Cartier, chef français et catholique, union qui a valu au pays de longues années de bonne entente, de progrès et de prospérité en même temps que l'annexion au Canada des grandes prairies de l'Ouest dont nous sommes aujourd'hui à juste titre si fiers.

Nous possédons actuellement dans l'enceinte de nos magnifiques bâtisses parlementaires, le buste en bronze de Sir George Etienne Cartier, de ce grand homme d'état que fut le premier à prévoir les possibilités et les immenses ressources de nos plaines. Le Premier ministre de cette province nous a invités à faire une visite à ce bronze pour porter hommage à la mémoire de ce grand homme d'état maintenant disparu de l'arène politique, mais dont le souvenir est ineffaçable.

Ne semble-t-il pas curieux et illogique de songer que lorsque nous aurons tous les jours devant nous la figure de ce grand Français, nous laisserons quand même subsister des lois qui nous défendent de parler la langue maternelle de cet homme, à qui les populations de l'Ouest doivent pourtant une si grande dette. Je tiens à le répéter aujourd'hui, l'on ne saurait espérer voir vivre l'harmonie parmi toutes les classes de la nation si l'on n'a pas en même temps assez de générosité et de largeur de vues pour comprendre qu'aucune bonne entente ne peut exister à moins qu'elle soit basée sur le respect mutuel, sur le respect des consciences et de l'amour du sang qu'aucun homme qui se respecte ne peut renier.

Mes opinions, je crois, sont bien connues par tout le monde, lorsqu'il s'agit des relations entre les races anglaise et française de ce pays, entre le Canada et la Grande Bretagne; et c'est pour cette raison que je veux aujourd'hui présenter à mon Roi les hommages de ma race dans ma langue maternelle langage qu'il comprend et parle comme moi.

Je veux dire à mon Roi, encore dans ma langue maternelle, tout l'amour et toute la loyauté de mon peuple pour le Trône et les institutions britanniques, amour et loyauté qu'il a conservés malgré les injustices dont il a souffert depuis 30 ans dans ce pays, de la part des pygmés qui par leurs actions et leur conduits veulent faire du British Fairplay une expression vaine et mensongère.

Je désire aujourd'hui réclamer mes droits dans ma langue maternelle, et affirmer par là le droit de cette langue à se faire entendre librement dans cette enceinte parlemntaire.

Je sais parfaitement bien que personne en ce moment, à part la députation française, ne comprend le premier mot de ce qui je dis, mais peu m'importe, pour le moment j'affirme un droit, et je ne veux pas que l'on puisse dire un jour que ma langue a été proscrite pour la raison que pendant de longues années on ne l'a pas parlée dans cette chambre.

Je reprends mon siège sans vouloir détourner plus longtemps l'attention de la Chambre de l'ordre du jour.

Que faites-vous pour aider l'Association d'Education?

RESURRECTION

Jérusalem dormait, tressaillant de vertige
Après le déicide: et la terreur l'oblige
A prononcer le nom de Celui qu'elle a tué;
De ce mystérieux que son peuple a hué
Et suivi, blasphémant jusque sur le Calvaire;
Pourtant, Il s'est montré à tous si débonnaire!

"Qu'Il soit crucifié! Qu'il soit crucifié!"
Crie le peuple trompé, par la haine plié
Au vouloir des méchants; mais cet homme, pourtant
Qu'on vient de mettre en croix est bien agonisant;
Le peuple l'a suivi, recueillant ses oracles,
Le peuple l'a bien vu répandre des miracles.

C'est bien en frissonnant que chacun s'est enfui;
Et depuis tout hier, chacun reste chez lui!
Un jour déjà passé et tout le monde tremble,
Car on a vu des morts se promener ensemble:
Les tombeaux sont ouverts! c'est à devenir fou!
Oui, les morts sous leurs pieds font rouler le caillou!

Le peuple, cependant, se calme et se rassied;
La fièvre des plaisirs le reprend tout entier.
Oh! mais du Golgotha, grand Dieu! descend la garde.
Les soldats, tout hurlants, que la terreur poignarde,
S'en vont par les chemins semant partout la peur.
"Il est ressuscité!" c'est le cri de fureur.

"Il est ressuscité! nous l'avons vu paraître
"Brillant comme un soleil! oui, vraiment, c'est le maître!..
"L'énorme pierre, au sceau de l'Empire Romain
"Se renversa du coup d'une puissante main;
"Des rayons fulgurants d'éclatante lumière
"Nous ont brûlé les yeux à travers la visière!"

Le Sanhédrin tremblant fait venir les soldats:
"Arrêtez, malheureux! et ne répandez pas
"Parmi ce peuple fou le bruit de cette histoire;
"Prenez de l'or, plutôt, et perdez la mémoire."

Mais déjà le Sauveur, pressé par son amour
Et d'infinies ardeurs, les ardeurs du retour,
Apparait rayonnant à sa divine Mère...
Et qui pourra sonder cet intime mystère?

Chantons Jésus ressuscité;
A la Vierge disons: Ave!
En ce jour le monde est sauvé,
Alleluia!

Les disciples sont accourus
Au tombeau où Jésus n'est plus;
Et les soldats sont disparus.
Alleluia!

Madeleine avec Salomé
Viennent, le coeur tout enflammé,
Au tombeau qu'elles croient fermé.
Alleluia!

Mais un ange de blanc vêtu,
Du seuil où il est apparu
Dit: "Salomé qui cherches-tu?"
Alleluia!

"Va-t'en dire à Pierre et aux siens
"Qu'en Galilée (tu t'en souviens?)
"Il doit les précéder: préviens!"
Alleluia!

Pierre et Jean s'en viennent tous deux
Jusqu'au tombeau, tout anxieux;
Pierre entre pour voir de ses yeux.
Alleluia!

Les Apôtres sont assemblées;
Jésus, les membres étoilés
Des trous des clous cicatrisés.
Alleluia!

Jésus dit: "La paix soit avec vou
"Regardez la place des clous,
"C'est bien moi qui suit mort pour vous!"
Alleluia!

Mais Didyme n'était pas là...
Jésus revient et dit: "Viens ça!
"Touche mes mains et vois cela."
Alleluia!

"Mets ta main dedans mon côté;
'Reconnais ma divinité,
"Je crois en ta fidélité."
Alleluia!

Chrétiens, tous, en un si grand jour,
Au Sauveur, chantons notre amour;
Au ciel, nous formerons sa cour.
Alleluia!

Que le monde s'agite, et les méchants de rage
S'alliant à l'enfer, poussent un cri sauvage;
Le Seigneur doit régner! Le Christ, victorieux
De la mort, est le roi de la terre et des cieux.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Saint-Pierre, 31 mars 1921.

Education familiale

IDEES FAUSSES

(Par Jacques Herbé)

Il règne au sujet de l'éducation, de son pouvoir et de ses méthodes, des idées fausses et par conséquent dangereuses, en quantité telle qu'il faudrait des volumes et des volumes rien que pour les exposer.

En voici quelques-uns des principales que j'ai entendu exprimer au cours de cette dernière semaine.

Première idée fausse: "Mon enfant est né avec tel tempérament, il est absolument inutile que je tente de le changer."

Pardonnez-moi, Madame, de n'être pas de votre avis.

L'éducation a le pouvoir de réformer les tempéraments.

Le tempérament n'est pas immuable. Bernard Pérez, qui a minutieusement étudié la petite enfance, déclare nettement que "le tempérament, qui varie parfois étonnamment de un à sept ans, est presque toujours complètement acquis".

"Je suis comme cela", dit-on, pour excuser certaines faiblesses, certaines habitudes. Et l'on se donne ainsi lâchement le change.

On devrait dire: "Je suis devenu ceci ou cela." Mais voilà, si l'on admet la possibilité du changement, il faut admettre la nécessité de l'effort qui le produira.

Et l'effort, c'est l'épouvantail des natures molles et lâches: on le fuit et on le nie pour n'avoir point à le produire.

Deuxième idée fausse: "L'enfant souffrira assez tôt dans la vie, ne l'attristons donc pas quand il est jeune".

Et l'on s'ingénie à écarter de lui toute contrariété: on satisfait toutes ses volontés, tous ses caprices; on le comble de caresses, de bonbons, de jouets. On sèche toutes ses larmes par les capitulations les plus folles, on achète ses sourires au prix de toutes les bassesses.

Cette conduite est folle et cruelle.

Malgré tout, on ne réussit pas à lui éviter la douleur; que de désirs inexaucés! Que d'heures mauvaises! Que de souffrances encore!

Et plus tard, quand il devra lutter sans aide, car la vie est une lutte fatale et incessante, il souffrira de ne savoir point souffrir, de n'avoir pas été "Je veux", c'est bientôt dit! Mais c'est lui qui sera... habitué à la lutte; il se révoltera en vain contre l'universelle loi de la douleur. Sa souffrance, alors, sera d'autant plus vive, et c'est vous, parents imprévoyants, qui l'aurez préparé à être malheureux.

Troisième idée fausse: "Je veux faire de mon fils un avocat, ou un ingénieur, ou un prêtre".

A-t-il les aptitudes, le goût, la vocation?

Si dans votre verger vous élevez un pommier, direz-vous: Je veux qu'il porte des oranges?

Platon disait avec raison qu'il faut mener les enfants selon leurs facultés et non selon les facultés de leur père.

Prenez garde, rien n'est si dangereux que de violenter les enfants dans leurs visions d'avenir.

Etudiez-les, guidez-les, suggestionnez-les intelligemment, mais ne les forcez jamais à adopter malgré tout telle profession qui leur répugne. Les dévoyés, les déclassés sont perpétuellement un danger pour leur propre bonheur et pour le bonheur des autres.

Quatrième idée fausse: "Je n'ai pas la cruauté de punir mes enfants: cela me serait trop pénible, et d'ailleurs je veux qu'ils gardent de moi un souvenir affectueux".

Quelle aberration!

Sans doute, ce n'est pas de gaieté de coeur qu'un père sévit contre ses enfants, et les verges tombent plus cruellement sur le coeur paternel que sur les mollets des enfants.

Mais est-ce aimer ses enfants que de laisser croître leurs défauts?

N'est-ce pas travailler à leur propre malheur?

N'est-ce pas là de la pure cruauté?

Et l'illusion de croire que la faiblesse sera le principe de l'amour futur? Non, pères trop faibles, vos enfants ne vous remercieront pas de votre faiblesse. Quand un jour ils comprendront, trop tard, que leurs malheurs procèdent de cette faiblesse, ils seront vos propres accusateurs.

Formez-les virilement, courageusement, douloureusement parfois à l'exercice de la vertu, et un jour ils seront la couronne de votre vieillesse et ils célébreront vos louanges.

Cinquième idée fausse: "J'élève mes enfants comme tout le monde, je n'ai donc rien à me reprocher".

Tout le monde, "cette grosse bête de tout le monde", disait Louis Veuillot, qui est-ce cela?

Et ne savez-vous pas que depuis Adam les sots sont en majorité sur la terre?

Ce n'est pas sur tout le monde qu'il faut se modeler, mais sur le meilleur monde.

Oh! ouvrez les yeux autour de vous; voyez les familles heureuses — je ne dis pas riches et prospères, — et voyez celles qui souffrent dans leur honneur.

Quelles sont celles qui ont élevé intelligemment leurs enfants? Quelles sont celles qui ont fait "comme tout le monde", qui ont abandonné l'éducation des enfants au hasard des circonstances, c'est-à-dire qui n'ont rien fait de positif à cet égard?

Voyez, comparez, jugez... et agissez en conséquence.

Et voilà cinq idées fausses contre lesquelles il faudrait réagir.

Il en est bien d'autres, car tout le monde se croit, sans étude ni préparation préalable, capable de juger de l'éducation et d'en juger sans appel.

Quand on parle de chimie ou de hautes mathématiques, le non initié se récuse.

Que ne se récuse-t-il aussi lorsqu'il s'agit de psychologie et d'éducation?

Jacques HERBE.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. — ETIENNE LAMY.

L'INCONNUE

Depuis des mois je regarde, matin et soir, une grande femme brune qui passe toujours à la même heure avec un petit panier au bras droit et un sac à tout mettre pendu à son bras gauche. Durant tout ce temps, mon inconnue n'a pas changé de tenue; son manteau est le même hiver comme été, si ce n'est un tissu de laine pâle qu'elle a enroulé autour de son cou pendant les gros froids de janvier. Son chapeau de soie noire est toujours mis de la même manière, bas sur le front, mais pas assez pour cacher le feu de ses beaux grands yeux noirs. Malgré la simplicité de sa toilette, mon étrangère a un air d'élégance rare, et il me semble, en constatant la grâce avec laquelle elle porte ses pauvres habits, qu'elle doit avoir connu de beaux jours.

Qui est-elle? Que fait-elle? Où demeure-t-elle?? Ce sont des questions que je me suis posées bien des fois depuis que je la regarde passer. Ce dont je suis certaine, c'est qu'elle n'est pas riche, car l'autre soir, en marchant près d'elle, je l'ai vu ramasser sur la route des bouts de bois qui allaient en rejoindre d'autres dans son sac pesant à son bras gauche.

Malgré moi, je m'intéresse à cette femme; je guette son passage, je la regarde avec l'envie de la connaître... enfin je l'aime presque. Je ne sais si ma belle inconnue se doute de la sympathie que j'éprouve pour elle; toujours est-il qu'elle lève chaque matin son regard vers ma fenêtre, et le soir, quand elle revient bien tard dans la soirée, elle s'appuie quelques instants à la clôture de notre jardin et regarde la maison.

...... Quelques semaines plus tard......

J'ai enfin connu l'histoire de mon inconnue: C'est une dame qui vit seule, du fruit de son travail; elle a connu des jours meilleurs, dans ce monde où, lorsque l'on est riche, on vous entoure, on vous encense, et où l'on ne vit que pour le plaisir et pour soi. Depuis qu'elle a perdu ses richesses, ses amis ne la connaissent plus. Elle est seule dans sa petite maison vide de confort et de bonheur. Pas un enfant pour égayer ce logis triste; pas une affection pour rajeunir cette femme dont le coeur vieillit avant le temps; pas un sourire de bienvenue pour accueillir son retour quand elle revient du travail.

Peut-on concevoir une existence aussi monotone? Pourtant, sa triste vie a sa raison d'être et Dieu lui a assigné une tâche qu'elle remplit avec une résignation touchante et qui lui donne la force de travailler. Elle a, bien loin d'ici, une jeune soeur mariée à un "bon à rien" qui ne donne pas même le nécessaire à sa famille. Deux petits enfants sont venus consoler la jeune mère, mais ils ont aussi augmenté les dépenses de la maison. Ainsi c'est la soeur aînée, la pauvre veuve, qui se dévoue, qui travaille, qui peine pour donner du pain et des vêtements à ces malheureux qui lui sont si chers.

Ce n'est pas tout. La bonne âme économise encore quelques sous sur chaque jour de travail pour l'éducation future de ses deux nièces, car elle veut que ces enfants-là soient bien outillées pour gagner leur vie plus tard, afin de soutenir leur mère quand elle, la pauvre, ne serait plus là.

La vie de mon intéressante inconnue se résume en un seul mot: dévouement. Heureux jours que les siens, car, s'ils ne sont pas tissés de distractions frivoles, ils sont au moins filés de sentiments nobles et généreux. Aimer ceux qui dépendent de nous et se dévouer pour eux, n'est-ce pas les seules jouissances positives de la terre?

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 14 avril 1921.

Vieux Reves

Il est des noirs îlots, battus par la tempête,
Qui n'ont pas d'arbre vert, qui n'ont pas une fleur.
Sur des pics désolés souffle un vent de malheur,
Là pour faire son nid, pas d'oiseau qui s'arrête.
La mer, rien que la mer, et sa grande clameur.

Le froid soleil du nord qui regarde ces plages
Y retrouve parfois à l'heure des jusants,
Dans le sable engravés pêle-mêle gisants,
Des troncs de vieux mats, restés d'anciens naufrages,
De longs clous de vaisseau tout rongés par les âges,
Des crânes de marins morts depuis cinq cents ans.

Il est de pauvres coeurs, dans le désert du monde,
Condamnés à vieillir sans jamais être aimés.
Le monde n'y voit rien: ces coeurs-là sont fermés.
Dieu seul peut les connaître; et quand son oeil les sonde
Il n'aperçoit au fond que stériles débris:
Et les rêves déçus, — et les espoirs flétris.

André LEMOYNE.

RECETTES

Oeufs Mimosa

Faites cuire des oeufs, durs, quand ils sont cuits, les séparer en deux parties dans le sens de la longueur, puis enlever le jaune et le remplacer par du jambon haché. Dresser sur un plat, recouvrir de mayonnaise et décorer avec les jaunes passés au presse purée.

* * *

Oeufs au saumon

Faites durcir des oeufs; épluchez-les et coupez en deux sur la hauteur. Enlevez les jaunes et mettez de côté. Remplissez le creux de chaque moitié d'oeuf avec du saumon haché fin. Disposez le tout sur un plat. Faites une bonne mayonnaise et recouvrez tous les oeufs. Pilez les jaunes et mettez-les dans une passoire à gros trous et faites tomber en pluie sur la mayonnaise. Garnissez de persil haché fin.

* * *

Omelette aux pommes de terre

Faites cuire deux ou trois pommes de terre, hachez-les finement dans une casserole avec un morceau de beurre. Cassez trois oeufs dans un bol, salez et poivrez puis battez-les bien et ensuite mélangez avec les pommes de terre. Procédez comme pour une omelette ordinaire.

L. L.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

GERBE DE PENSEES

Le temps qui fuit sur nos plaisirs semble s'arrêter sur nos peines.

* * *

La manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

* * *

Si une parenté pouvait s'établir entre deux vertus, je dirais que la tolérance est cousine-germaine de la charité. Toutes deux se ressemblent, elles se complètent.

Evangile

Ve DIMANCHE APRES PAQUES

(S. Jean, XVI, 23-28)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai plus clairement de mon Père. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai mon Père pour vous; car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde, et je retourne à mon Père. Ses disciples lui dirent: C'est maintenant que vous parlez clairement, et que vous ne vous servez plus de paraboles. Nous voyons bien à présent que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas nécessaire qu'on vous interroge; c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 5

REVE DE SUZY

PAR

HENRI ARDEL

(Suite)

IV

L'annonce du nouveau tourment des Douvry fut apportée au Castel par M. Arnay.

Il revenait de Paris et entra un instant dans l'appartement de sa femme qui achevait de s'habiller pour le dîner.

— Quoi d'intéressant aujourd'hui? Maurice, interrogea-t-elle tout en examinant l'effet des fleurs que la femme de chambre plaçait dans ses cheveux.

— Rien, absolument rien... Ah! pourtant si, j'ai appris une nouvelle ennuyeuse cette après-midi... Robert Douvry est venu à mon bureau m'annoncer la suppression de son poste d'inspecteur à la "Société financière".

— Oh! comme cela est contrariant! Ces pauvres Douvry ont une malchance inouïe!... Alors, sans doute, il va vous falloir mettre en quête d'une position pour lui! Plus à droite cette rose, Julie, qu'elle fasse diadème... Bien, c'est mieux ainsi... Vous disiez, Maurice, que...

— Je disais, je dis, ma chère, que ce Douvry est un homme désespérant avec son inhabileté à se créer une place dans le monde... Sans compter qu'il n'accepte aucun conseil... Aujourd'hui, j'ai voulu lui indiquer comment je pensais qu'il eût dû agir avec sa "Société financière", et il m'a remercié d'un ton si bref.... Il semble toujours agacé quand je lui donne un avis!

Mme Arnay continuait à considérer l'édifice léger de ses cheveux noirs.

— C'est pourtant un homme intelligent que Robert Douvry, fit-elle, les yeux fixés sur la glace. Comment ne veut-il pas profiter de votre expérience?...

— Charlotte, permettez-moi de vous dire que j'aimerais mieux avoir à caser une demi-douzaine d'individus bornés qu'un homme supérieur comme Douvry.... Ils sauraient mieux se tirer d'affaire, ma parole...

Sur cette conclusion, M. Arnay laissa sa femme à sa toilette, et il ne fut plus question des Douvry ce soir-là. Les jours suivants non plus, on ne parla guère d'eux au Castel.

Cependant, M. Arnay, il faut lui rendre cette justice, n'oubliait pas absolument son beau-frère; et, entre deux opérations financières, il avait plusieurs fois songé à le recommander comme un homme d'une remarquable intelligence.

Par malheur, si les recommandations sont faciles à donner, leurs résultats sont longs à venir. Et un poste avantageux, ou même convenable, pour M. Douvry, semblait aussi insaisissable que des leçons pour Suzy.

Naïvement, la fillette avait cru qu'utiliser son talent était chose fort simple, les élèves devant exister aussi nombreuses que les brins d'herbe d'une prairie. Elle avait recueilli avec une confiance absolue toutes les promesses aimables — sinon sincères — qui lui étaient faites par beaucoup, de songer à elle en tant que professeur... Suzy professeur! Ce titre grave semblait étrange appliqué à sa petite personne rieuse.

Aussi s'étonnait-elle de voir sa mère toujours inquiète et doutant de la réalisation des dites promesses. Aussi entendit-elle, avec surprise, une vieille amie de Mme Douvry qui occupait sa vie solitaire à aider les déshérités, dire combien souvent elle voyait venir à elle de pauvres filles à bout de ressources, après avoir attendu, en vain, une position d'institutrice ou quelques leçons, même bien modestes.

Les paroles de la vieille Mme de Guernes rendirent Suzy toute songeuse. Alors, il était difficile ainsi d'obtenir sa part de travail dans le monde?... Jamais encore elle ne l'avait soupçonné, et cette découverte l'effrayait.

Puis, voici que sa mère était souffrante, épuisée par l'effort qu'elle faisait pour cacher son tourment à M. Douvry, pour ne pas attrister les jeunes vies qui s'épanouissaient à ses côtés. Et l'optimisme de Suzy commençait à s'ébranler sérieusement quand, un matin, le courrier apporta un billet de Mme de Guernes.

"Chère amie, écrivait la vieille dame à Mme Douvry, une jeune femme dont je connais beaucoup la famille, Mme de Vricourt, cherche, en ce moment, un professeur de musique pour ses deux petites filles, et j'ai pensé aussitôt à votre Suzy. Mme de Vricourt est, pour quelques jours, à la campagne; mais, dès le début de la semaine prochaine, que Suzy se rende chez elle de ma part, et je serai bien heureuse si, de cette entrevue, peut résulter un arrangement favorable à votre chère fille. Tous mes voeux, bien bonne amie, pour le succès de notre tentative que je désire, autant que vous, voir réussir."

Suzy eut une exclamation de joie à la lecture de ces quelques lignes; toutes les craintes qui l'avaient obsédée s'évanouirent, et l'espoir, très vivace en elle, se réveilla, si ardent et si communicatif, que la pauvre Mme Douvry en subit même l'influence; son inquiétude en fut un peu allégée.

Le jour même où était arrivé ce bienheureux billet, Mme Arnay, de passage à Paris, vint, dans l'intervalle de deux courses, voir sa soeur qu'elle savait souffrante.

Elle arriva, selon son ordinaire, affairée, distraite, prodigue d'amabilités banales, emplissant le salon de son élégante personnalité et du parfum pénétrant dont elle aimait à se sentir enveloppée.

— Jeanne, ma chère, je suis désolée de te savoir fatiguée. Mais en cette saison de brouillards, les malaises sont inévitables... Moi-même je n'en puis plus!... J'ai eu tellement à faire pour le choix de nos toilettes d'automne, à Germaine et à moi!... Nous étions dans une vraie pénurie... Puis, je commence à être épuisée de la succession des visiteurs au Castel... Ah! ma chère, que je t'envie de n'avoir pas à te préoccuper de recevoir convenablement tes hôtes, de les distraire, etc., etc.

— Je t'assure, Charlotte, que j'ai d'autres soucis qui ont bien leur importance, fit simplement Mme Douvry une imperceptible amertume dans la voix.

Sa soeur se rappela soudain qu'elle faisait une manière de visite de condoléance; et changeant avec une facilité remarquable la note de sa conversation, elle passa au ton sympathique...

— Ma chère Jeane, il faut que je te gronde... Tu n'as pas l'ombre de philosophie... Tu t'agites outre mesure pour ton mari, tu t'inquiètes...

— Ne penses-tu pas, Charlotte, que j'aie quelque raison pour cela?

— Mon Dieu, ma chère, certainement, je reconnais que tu as un gros sujet d'ennui; mais, non plus, il ne faut pas exagérer les choses. Vous traversez un moment de crise qui ne durera pas... Vraiment, tu ne peux t'attendre à voir ton mari trouver un d'un jour à l'autre une situation agréable... Un peu de patience est nécessaire.

Mme Arnay eût peut-être poursuivi encore le cours de ses consolations. Mais ses yeux tombèrent sur le visage mélancolique de sa soeur et, brusquement, elle s'arrêta.

D'ailleurs, quelle que fût sa confiance en son propre bon sens, elle avait l'instinct confus que ses paroles d'encouragement sonnaient faux. Elle n'était pas dépourvue de coeur, seulement très frivole et peu habituée à se désintéresser d'elle-même en faveur des autres.

Tout à coup, un désir sincère s'empara d'elle de venir en aide à sa soeur, de lui montrer sa sympathie autrement que par des mots vides. Elle le cherchait dans sa pensée. Un souvenir lui traversa l'esprit.

— Oh! Jeanne, n'ai-je pas entendu dire que tu souhaitais trouver pour Suzy des leçons ou une position d'institutrice?

Mme Douvry eut un léger tressaillement.

— Dès lors, il faut bien qu'elle apprenne à compter sur elle seule! Mais, à aucun prix, je ne voudrais voir ma pauvre petite Suzy obligée d'accomplir cette dure tâche d'institutrice!

— Non, je comprends, fit Mme Arnay, conciliante. Mais il me vient une combinaison excellente à te proposer... Comment n'y ai-je pas songé plus tôt!... Ce serait parfait!... Ecoute-moi, Jeanne... Tu connais lady Graham?

— De nom; je sais que vous l'attendiez au Castel quand Suzy en est partie.

Mme Arnay jeta un rapide coup d'oeil sur sa soeur, croyant à une allusion voisine d'une épigramme, sur la façon brusque dont Suzy avait quitté le Castel. Mais Mme Douvry ne songeait guère à ces questions mesquines; des intérêts trop sérieux l'occupaient.

Aussi Mme Arnay continua-t-elle allègrement:

— Eh bien, ma chère, lady Graham est une femme charmante, Américaine, immensément riche! Son père possède quelque part, en Colombie, des mines d'émeraudes ou quelque chose d'approchant! Elle a épousé un Anglais, lord Graham, qui est pour elle le meilleur des maris... Elle l'adore, il lui rend la pareille. C'est un ménage à faire encadrer, y compris leurs trois bébés dont l'aîné n'a guère plus de sept ans...

Ici, Mme Arnay dut s'arrêter une seconde, sa volubilité l'ayant rendue haletante.... Sa soeur l'écoutait, surprise, se demandant à quoi allait aboutir cette biographie.

— M'expliqueras-tu, Charlotte...

— Mon Dieu, Jeanne, que tu es impatiente!... Donc, voici ce qu'il en est... Lord Graham se trouve obligé cet hiver de partir pour la Colombie, afin de visiter les fameuses mines, et lady Graham, désolée, pour distraire son veuvage, va passer l'hiver à Cannes, où elle aura beaucoup d'amis. Seulement, comme elle redoute la solitude de la vie quotidienne, elle m'a écrit, il y a un dizaine de jours, pour me demander si je ne pourrais lui découvrir une dame ou demoiselle de compagnie assez charmante pour l'aider à supporter l'absence de lord Graham, et, Suzy...

Mme Douvry interrompit sa soeur avec une vivacité dont elle ne fut pas maîtresse.

— Je ne suppose pas, Charlotte, que tu veuilles sérieusement me proposer l'éloignement de Suzy?...

Mme Arnay eut un regard étonné.

— Mais, ma chère, je n'ai jamais été plus sérieuse. Je me demande même comment je n'ai pas tout de suite songé à Suzy... Auprès de lady Graham, elle serait comme une amie, et, de plus, verrait sa présence largement rétribuée... Les appointements que m'indique lady Graham montrent une générosité princière....

— Charlotte, fit Mme Douvry dont la voix tremblait, il m'est pénible de t'entendre parler ainsi!

Mme Arnay la considéra stupéfaite. Sans doute, elle était une femme du monde accomplie, mais le tact venu du coeur lui faisait parfois défaut.

— Comme tu es étrange! Jeanne... Que trouves-tu de pénible — pour employer ton mot — dans ma proposition?... Je reconnais qu'il y a la séparation!... Mais enfin cinq ou six mois sont très vite passés!...

— Charlotte, si l'on te proposait d'envoyer Germaine au loin, accepterais-tu?

Un geste d'impatience échappa à Mme Arnay... Quelle idée avait sa soeur de déplacer ainsi la question! Pourquoi comparer Suzy et Germaine, dont les positions étaient si différentes?

— J'espère, Jeanne, reprit-elle un peu nerveuse, que, dans ce cas, je serais assez raisonnable pour penser avant tout à l'intérêt de ma fille!

Mme Douvry ferma les yeux une seconde comme si elle se fût recueillie. Puis elle interrogea lentement:

— Tu trouves, Charlotte, qu'il serait de l'intérêt de Suzy qu'elle partît à Cannes?

— Mais certes oui! fit Mme Arnay qui, un instant déroutée, repartit de plus belle, car son idée lui semblait merveilleuse — comme toutes ses idées, d'ailleurs! — Certes oui!.. Tu veux la garder à Paris!.. Qu'arrivera-t-il?... elle cherchera des leçons! Si elle en trouve, il lui faudra sortir par tous les temps, même les plus mauvais; aller dans des maisons étrangères où tu ne pourras la suivre, gaspiller son talent auprès d'élèves qui la fatigueront... Si elle n'en trouve pas...

Brusquement, Mme Arnay s'arrêta, retenue par l'instinct que les paroles, d'une franchise un peu brutale, prêtes à sortir de ses lèvres, blesseraient sa soeur qui l'écoutait, sans un mot, le visage grave.

— Si elle n'en trouve pas, ce sera un autre souci pour toi! finit-elle avec son aisance habituelle. Je te répète que lady Graham est une femme délicieuse... Je l'ai beaucoup vue cet été à Deauville... Ses réceptions étaient de vraies merveilles!... Elle accueillera Suzy en amie!... Ta fille trouvera à ses côtés une existence luxueuse, gaie, qui lui sera profitable à tous les points de vue — pécuniaire et autres!

— Lady Graham reçoit beaucoup de monde!... Eh! mon Dieu, que sait-on?... Peut-être Suzy te reviendra-t-elle avec la perspective d'un fiancé...

Sur cette conclusion, Mme Arnay se sourit à elle-même, satisfaite de son éloquence et de l'avenir qu'elle entrevoyait; mais surprise en même temps, de voir que la mère de Suzy ne paraissait pas partager son enthousiasme et demeurait silencieuse.

Le coeur de Mme Douvry se déchirait à l'idée d'une séparation avec l'enfant aimée!

Elle aurait, à Cannes, une vie facile et large et serait à l'abri des tracas incessants amenés par l'heure difficile que traversait son père. Mme Douvry ne pouvait se le dissimuler, les charges de leur budget restreint devenaient très lourdes dès que son mari n'en soutenait plus le poids... Et quand les démarches tentées par lui aboutiraient-elles?

Oh! la fortune d'autrefois, comme elle était loin!... Pour la première fois, Mme Douvry la regrettait de toute son âme...

Mme Arnay considérait sa soeur, n'osant l'interroger, un peu embarrassée devant le silence de la pauvre femme, devant l'expression souffrante de son visage.

— Eh bien, Jeanne? dit-elle enfin, incapable d'attendre plus longtemps.

Mme Douvry tressaillit, arrachée à sa rêverie douloureuse.

— Peut-être as-tu raison, Charlotte. Peut-être devrais-je me résigner à l'exil de ma Suzy!... toutefois si elle y consent!...

— Interroge-la tout de suite, car le temps presse! Lady Graham, d'un jour à l'autre, peut rencontrer la compagne de voyage qu'elle souhaite, et alors...

Sans répondre, Mme Douvry se leva et, sonnant, fit demander Suzy.

Au bout d'une minute, un pas léger retentit dans la pièce voisine, et Suzy, soulevant la portière, vint offrir son frais visage aux lèvres de sa tante.

— Mère, vous m'avez demandée?

— Oui, Suzy. Ta tante a une proposition à t'adresser.

Il y avait dans la voix de Mme Douvry un frémissement qui frappa la jeune fille.

— Une proposition?... à moi?... interrogea-t-elle avec une sorte de curiosité anxieuse.

Mme Arnay intervint.

— Oui, mon enfant, voici ce dont il s'agit...

Et rapidement, convaincue, entassant raison sur raison, Mme Arnay se mit en devoir de faire connaître à Suzy quel heureux événement ce serait pour elle et pour sa famille, si elle accompagnait lady Graham à Cannes...

Attentive, le coeur battant, Suzy écoutait, secouée d'un sourd frisson de révolte à l'idée d'accepter une position dépendante, de devoir quelque chose à la soeur de cette Gladys Tuffton, l'amie de Germaine, la jeune fille si admirée de Georges de Fiers!

Mais quand elle entendit qu'il s'agissait de cinq mois pasés au loin, un cri lui échappa:

— Oh! mère, vous ne voulez pas, n'est-ce pas?... Jamais je ne pourrai vivre si longtemps séparée de vous!... Jamais, jamais!... Ne me dites pas d'accepter!...

Elle s'arrêta, le coeur gonflé d'émotion à tel point que des sanglots lui serraient la gorge.

— Ma chérie, ne t'agite pas ainsi, murmura tendrement Mme Douvry qui prit dans les siennes les mains tremblantes. Jamais je ne te demanderai de t'éloigner, si le sacrifice te semble trop douloureux! Je t'ai parlé de la proposition de ta tante parce qu'elle présentait de bien grands avantages...

— Oh! maman, ne me faites pas voir ces avantages, je vous en supplie!... Je donerai des leçons à Paris... Vous savez bien que Mme de Guernes m'en offre une première, les autres viendront ensuite!... Mais ne me dites pas d'aller vivre cinq mois dans une maison étrangère!

Ah! le cri de Suzy répondait bien à celui de sa mère! Un même élan jetait les deux coeurs l'un vers l'autre, et les raisonnables avis de Mme Arnay étaient, pour l'heure, lettre morte.

Elle le sentit et se leva, presque froissée. Elle trouvait absolument de rigueur que l'on suivît toujours les conseils dont elle daignait gratifier les êtres qui se trouvaient sur son passage, et en cela, elle ressemblait fort à son mari. De plus, à son point de vue, il était tout simple que ceux qui manquent de fortune fussent prêts à accepter, comme chose naturelle, les sacrifices entraînés par leur position.

Aussi dit-elle, l'accent bref:

— Devant le refus de Suzy, je n'insiste pas, Jeanne. Mais, permets-moi de te dire qu'il est des circonstances dans la vie où les questions de sentiment doivent passer au second plan... Et il me semble que c'était le cas cette fois!... Sans doute, je me trompais!

Ce fut sur cette conclusion, fort désagréable à son impeccabilité, que Mme Arnay quitta sa soeur, laissant Suzy bouléversée par l'anxiété de reconnaître quel était son devoir.

— Maman, interrogea-t-elle avec angoisse quand elle fut seule avec sa mère, est-ce que vous pensez réellement que j'aurais dû accepter la proposition de ma tante?

— Ma pauvre petite fille, peut-être eût-ce été sage de le faire?... Enfin, attendons!... J'espère que la recommandation de Mme de Guernes aura quelque résultat!... Je le voudrais bien!

C'était aussi l'ardent désir de Suzy qu'il en arrivât ainsi!...

V

Pour la première fois de sa vie, Suzy allait sortir seule. Aussi, sur le seuil de la grand'porte, elle s'arrêta une seconde, regardant autour d'elle. Un léger frémissement, fait d'un vague plaisir et d'un peu d'anxiété, lui mettait aux joues une lueur rose plus vive.

Puis, l'idée que, dans quelques instants, elle pénétrerait pour la première fois dans une maison étrangère afin d'y demander des leçons, froissait sourdement sa fierté de jeune fille jusqu'alors indépendante. Elle avait peur aussi de rencontrer quelqu'une des amies de Germaine qu'elle trouvait aux jeudis de Mme Arnay, et qui s'étonnerait de la voir seule... Mais comme elle était, au fond, une petite personne très résolue, son hésitation fut courte; et, redevenue brave, elle abandonna l'abri tutélaire du vestibule et s'engagea dans la rue de Prony, où de rares passants s'agitaient dans un léger brouillard.

D'ailleurs, c'était elle qui avait insisté pour que sa mère, toujours souffrante, ne s'exposât pas à l'humidité de ce temps de brume pénétrante.

Soutenue par sa tendresse inquiète, elle avait courageusement entamé la lutte pour obtenir la permission de se rendre seule chez Mme de Vricourt, bien qu'en réalité, elle s'effrayât un peu à la pensée de posséder une liberté aussi absolue.

Mais, après tout, de la rue de Prony à l'avenue du Bois, la course n'était pas bien longue!

Et caressante, avec un ton sérieux et posé que sa mère ne lui connaissait pas, elle avait insisté, revenant sans cesse sur cette idée que si, durant l'hiver, elle devait donner des leçons, il lui fallait bien s'habituer à circuler sans être accompagnée.

Peu à peu, Mme Douvry s'était prise à penser que Suzy avait peut-être raison dans sa candide sagesse; et enfin, les yeux fixés avec une infinie tendresse sur le visage de Suzy, elle lui avait dit:

— Tu vas avoir la vie sérieuse d'une femme. Il faut t'habituer à te conduire comme une femme. Tu peux aller, mon enfant.

Alors Suzy était partie, rendue vaillante par un baiser de Mme Douvry, baiser qui ressemblait à une bénédiction.

C'était une sensation toute neuve pour elle de se sentir ainsi livrée à elle-même. Il lui semblait bizarre de n'avoir aucun visage connu à ses côtés, de ne pouvoir échanger ses impressions avec personne, d'être contrainte de marcher silencieuse de la sorte.

Aussi s'en allait-elle très grave, assez intimidée en réalité, sans regarder les passants, les yeux obstinément fixés sur l'asphalte du trottoir ou les lointains de la rue, poursuivie par l'idée que tout le monde devait remarquer son secret embarras.

Un instant, comme elle passait devant une glace, elle y jeta un coup d'oeil furtif, avec le désir de se rendre compte de l'apparence qu'elle avait.

Et elle aperçut alors une jeune femme — qui était elle — svelte en son costume de drap sombre et qui s'avançait la mine sérieuse, le visage d'une fraîcheur rayonnante sous le tulle de la voilette.

— Si maman me voyait, elle serait contente de moi! Je parais très respectable! pensa-t-elle, continuant sa route du même air posé, son pas souple glissant sur le pavé.

Un petit sourire bien discret courut rapide sur ses lèvres, et dans le secret de sa pensée elle poursuivit:

— Je suis réellement une gentille petite dame! Je ne croyais pas que je pourrais faire aussi bien!

Cette découverte l'amusa et la rendit un peu plus brave tandis qu'elle suivait la rue de Prony, presque déserte.

Pas tout à fait cependant; car, en sens inverse de Suzy, un homme venait à ce moment, jeune, d'allure très élégante, le visage éclairé par une barbe blonde.

Il était à quelques pas de Suzy.

Par hasard, distraite, elle leva les yeux vers lui, et soudain une exclamation lui monta aux lèvres en reconnaissant Georges de Fiers.

Elle put arrêter à temps un sourire heureux qui, indiscrètement, allait parler pour elle; mais, avec impatience, elle sentit que le rose de ses joues s'avivait.

(A suivre)

EN FRANCE

NOUVELLE CONFERENCE INTERALLIEE

Elle se réunirait prochainement. — Le Vatican dément que le Saint-Siège ait servi d'intermédiaire pour de nouvelles propositions allemandes. — Délibérations des experts militaires et économiques

UNE NOUVELLE CONFERENCE INTERALLIEE

Paris, 19 avril. — Se lon le "Petit Parisien", le gouvernement allemand chercherait actuellement à savoir si les Etats-Unis consentiraient à accepter que l'Allemagne prenne à sa charge les dettes des alliés envers eux, ce serait un simple sondage destiné à rendre l'Amérique solidaire des propositions germaniques.

"L'Echo de Paris" dit qu'une nouvelle conférence interalliée se réunirait prochainement; il ignore toutefois si elle aurait lieu avant le 1er mai. Elle examinerait le projet français concernant l'utilisation pratique du bassin de la Ruhr, le tracé de la frontière germano-polonaise, le conflit gréco-turc, la questions des mandats coloniaux et la paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Les experts militaires et économiques, notamment le maréchal Foch, le général Weygand, MM. Loucheur et Seydoux, ont continué dans la matinée l'examen des mesures envisagées au cas où les sanctions seraient appliquées à l'Allemagne. Le secret absolu est gardé sur les délibérations de cette conférence qui sera suivie de plusieurs autres pour mettre au point l'ensemble des mesures de coercition et soumettre celles-ci aux alliés.

Une dépêche de Rome annonce que le Vatican dément la nouvelle disant que le Saint-Siège aurait servi d'intermédiaire pour de nouvelles propositions allemandes sur les réparations.

LES ALLEMANDS N'ONT PAS REMPLI LEURS OBLIGATIONS

Londres, 19.—M. Lloyd George a déclaré à la Chambre des Communes que le gouvernement allemand n'a pas rempli ses obligations au sujet des réparations, du jugement des coupables de guerre et du désarmement.

Les Allemands, continua-t-il, n'ont pas montré jusqu'ici des dispositions à faire des propositions pratiques pour l'exécution du traité de Versailles en ce qui concerne les cas précédents. C'est pourquoi il es nécessaire que les Alliés confèrent au sujet des nouvelles mesures qu'il peut être nécessaire de prendre pour assurer l'exécution du traité.

M. Lloyd George répondait à une question de M. Kenworthy, qui lui demandait si l'attention du premier ministre avait été appelée sur les déclarations de M. Briand relatives aux sanctions à employer contre l'Allemagne après le 1er mai.

M. Lloyd George dit également qu'il ne pouvait dire s'il y aurait une réunion du Conseil Suprême allié avant le 1er mai, mais qu'il y aurait très certainement des communications entre les alliés. Le pays, ajouta-t-il, veut que le traité de Versailles soit exécuté.

PROTESTATION ALLEMANDE

Paris, 19. — Le gouvernement allemand a transmis une note au Conseil des Ambssadeurs prétendant que le nouveau régime des douanes établi dans la partie occupée du territoire allemand constitue une nouvelle violation flagrante du traité de Versailles.

Des copies de cette note ont été transmises aux gouvernements français, anglais, belge et italien.

LES RESERVES D'OR ALLEMAND

Berlin, 19.—On annonce officieusement que la commission des réparations a notifié verbalement au président de la commission l'allemagne des charges de guerre que les réserves d'or de la Reichsbank et des autres banques allemandes d'émission devront être déposées avant le 1er mai à Cologne ou à Coblence comme garanties des réparations.

La commission des réparations a demandé que la promesse soit donnée de ne pas disposer, de cet or au profit des créanciers de l'Allemagne sans la permission de la commission.

Le gouvernement allemand aurait déclaré que ces demandes de la commission étaient inacceptables.

CE QU'A PAYE L'ALLEMAGNE

Paris, 19—Au cours des débats à la Chambre sur la reconstruction des régions dévastées, M. André Lefèvre, ancien ministre de la guerre, a déclaré que deux ans après la cessation des hostilités l'Allemagne avait payé à peine deux pour cent des ruines qu'elle a causées.

M. Daubigny, rapporteur de la commission des régions dévastées, a dit que les sinistrés de la guerre avaient reçu jusqu'à maintenant 15 milliards de francs en argent ou en objets divers, soit environ 3 milliards d'après la valeur de l'argent en 1914. Le total des réclamations est entre 34 et 35 milliards de francs, valeur 1914.

LA CLASSE DE 1921

Paris, 21. — L'effectif de la classe 1921, récemment incorporée, est le plus élevé qui ait été atteint depuis 20 ans; le total est de 272,000 hommes. On attribue ce résultat à la diminution de l'alcoolisme, à l'influence des sports et à une meilleure compréhension des conditions de l'alimentation et de l'hygiène dans les campagnes.

LE COMMERCE FRANCAIS S'AMELIORE

Paris, 21. — Les importations se sont élevées durant les trois premiers mois de 1921 à cinq milliards 339,307,000 fr., accusant une diminution de quatre milliards 38,153,000 sur la période correspondante de 1920. Durant la même période les exportations se sont élevées à cinq milliards 468,488,000, soit une augmentation de 962,756,000 francs. L'exportation des objets fabriqués a atteint trois milliards 341,041,000, contre deux milliards 796,777,000 pendant la même période de 1920.

NOUVELLES PROPOSITIONS ALLEMANDES

Paris, 22. — Les journaux reproduisent la dépêche de Washington annonçant que le secrétaire Hughes a adressé à l'Allemagne une note refusant d'agir comme médiateur dans la question des réparations.

La dépêche Havas annonçant la demande de médiation du Reich fait l'objet des commentaires des journaux qui la considèrent comme une ultime manoeuvre pour gagner du temps et la dernière convulsion montrant le désarroi où se trouve le cabinet de Berlin.

Le "Gaulois" note que l'humilité et la docilité apparentes de l'Allemagne à se soumettre à la sentence des Etats-Unis montre qu'elle est convaincue de l'insuccès de sa démarche.

Le "Matin" constate que l'Allemagne veut de nouveau tromper l'opinion américaine, mais il ajoute que cette manoeuvre est un précieux encouragement pour le gouvernement français de persévérer dans une attitude ferme.

Le "Temps", commentant la demande de médiation, dit que le gouvernement allemand, qui apparemment n'a pas confiance dans la justice des Alliés, se tourne vers l'Amérique pour être traité conformément au droit et à la justice.

Le même journal rappelle, suivant un témoignage de l'époque, comment l'Allemagne traitait jadis la France vaincue. Dans une lettre écrite le 13 avril 1871, par le duc de Grammont, ancien ministre des affaires étrangères, celui-ci disait: "Lorsqu'il fut demandé à Bismarck ce qu'il ferait si la France ne pouvait payer à l'échéance convenue l'indemnité de guerre, Bismarck répondit: "Nous ferons comme des chenilles sur un arbre. De même que ces chenilles dévorent feuille par feuille jusqu'à l'arbre même, de même nous dévorerons département par département jusqu'à ce que la France meure."

Le "Temps" fait remarquer que la France victorieuse ne songe pas à imiter la cruauté cynique de Bismarck, mais, dit-il, "que le gouvernement allemand ait la pudeur de ne pas nous faire la leçon et que personne ne s'étonne si nous entendons être payés."

Au sujet de la réponse américaine à l'Allemagne, le "Temps" déclare qu'avant que l'Allemagne ne prenne des engagements acceptables pour les Alliés, il faut que le peuple allemand prenne conscience de sa position et de ses devoirs; les mots ne suffiront malheureusement pas: il nous faut des gages. Le gouvernement des Etats-Unis qui, comme nous, aime la paix, voudrait abréger la crise en encourageant l'Allemagne à changer sa mentalité et il offre de transmettre les propositions allemandes si l'Allemagne apporte des propositions raisonnables. Cette offre est présentée avec le désir manifeste de ne pas désobliger les Alliés et nous sommes heureux de reconnaître le tact dont le secrétaire Hughes a fait preuve en rédigeant ce passage difficile.

Une conférence réunissant MM. Briand, le maréchal Foch, les généraux Buat et Weygand, Doumer, Loucheur et Seydoux, a examiné dans la matinée les conclusions des experts français concernant les sanctions à appliquer éventuellement à l'Allemagne.

EXPLICATIONS DE M. SIMONS

Berlin, 22. — A l'ouverture de la séance du Reichstag, le Dr Simons déclara qu'après la rupture des négociations de Londres, le gouvernement allemand avait cherché vainement à reprendre le contact avec les Alliés. Dans une nouvelle tentative pour la reprise des négociations, ajouta M. Simons, le gouvernement allemand songea à l'Amérique en raison du rôle de celui-ci pendant la guerre et du fait que sa puissance financière la met seule en mesure de fournir une contribution importante à la solution du problème. La réponse reçue des Etats-Unis repousse l'arbitrage, mais accepte la médiation à condition que l'Allemagne soumette aux Etats-Unis un projet que l'Amérique considérera comme étant de nature à servir de base à des négociations.

M. Dresel, représentant américain, est parti pour Paris.

A L'ETRANGER

L'IMMIGRATION.

Washington, 2 avril.—Arpès avoir repoussé un amendement, qui avait pour but d'ouvrir la porte des Etats Unis à des réfugiés politiques étrangers, la Chambre aujourd'hui a voté la loi pour la restriction de l'immigration à peu près telle qu'elle avait été présentée à la dernière session. La loi sera maintenant envoyée au Sénat où les leaders républicains ont declaré aujourd'hui qu'elle serait votée sans délai.

Cette loi sera appliquée pendant 14 mois et limitera l'entrée des étrangers à 3 p.c. du nombre des citoyens de chaque nationalité se trouvant aux Etats-Unis lors du recensement de 1910.

Trois amendements modifiant légèrement les termes de la loi ont été adoptés par la Chambre, quoiqu'on ait dit ce soir que ces amendements pourraient bien être supprimés par le Sénat. Un de ces amendements permettrait l'admission au delà de la limite de 3 p.c. de tous les étrangers qui pourraient prouver qu'ils ont été soumis à la persécution religieuse dans leur pays et demanderaient le droit de refuge simplement pour éviter cetté persécution.

Le second admettrait les enfants de citoyens américains au-dessous de l'âge de 18 ans, indépendamment du pourcentage de limitation. Le troisième donnerait la préférence aux familles et aux parents des citoyens américains et des anciens soldats ayant reçu leur congé régulier de l'armée ou de la marine sans avoir égard à leur naturalisation, en déterminant la question de leur admission d'après len ombre d'admissions permises.

LA BIERE ET LE VIN AUX ETATS-UNIS.

Washington, 23 avril. — Une limite arbitraire de 4½ gallons de bière et de 3 gallons de vin a été indiquée comme la quantité maximum qu'un médecin peut prescrire en une fois, d'après les nouveaux règlements de la prohibition, qui attendant l'approbation de M David H. Blair, nouveau commissaire du revenu intérieur.

En annonçant cette nouvelle, aujourd'hui, le commissaire de la prohibition Kramer a dit alors que suivant la récente décision de l'attorney général Palmer, la quantité de bière ou de vin qu'un médecine pouvait prescrire pour une certaine période ne pouvait être limitée, on avait pensé que la quantité pour une prescription individuelle pourrait être réduite à un maximum raisonnable.

Il ne serait pas pratique, a-t-il dit, d'exiger qu'un malade auquel il faudrait deux ou trois bouteilles de bière par jour, obtint une prescription pour chaque jour.

La publication des nouveaux règlements pour la bière et le vin, a ajouté M. Kramer, dépendra entièrement des décisions du nouveau commissaire du revenu intérieur. Les règlements préparés pour son approbation, a-t-il déclaré, l'étaient simplement à titre d'essai.

LA PART BRITANNIQUE

Londres, 23. — La guerre et le partage des anciennes possessions allemandes du Pacifique ont donné à l'Empire britannique la source de phosphate la plus riche au monde peut-être. La Grande-Bretagne a en effet reçu un mandat sur deux petites îles du sud de l'océan Pacifique. Le géographie les nomme Nauru et Ocean.

Il y a dix ans ces îles étaient presque inconnues. Elles se trouvent isolées à 80 milles environ au sud de l'équateur, et à une distance de quelque 3,000 milles à l'ouest des côtes de l'Amérique du Sud. En 1887, l'Allemagne s'est annexé les deux îles malgré leur apparente peu de valeur au point de vue commercial. Mais on y découvrit peut de temps après des gisements de potasse.

Lorsque les deux îles furent adjugées à la Grande-Bretagne, de même que le reste des possessions allemandes dans le Pacifique, les gouvernemnts du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont conclu un accord le 2 juillet 1919 en vertu duquel 42 pour cent du phosphate irait à la Grande-Bretagne, 42 pour cent à l'Australie et 16 pour cent à la Nouvelle-Zélande.

Ces îles sont dépourvues de ports de mer et il est assez compliqué de'n tirer les produits de phosphate; on peut cependant, quand il fait beau, en charger sur les navires à peu près mille tonnes en une journée. Le rendement annuel de phosphate des deux îles est de 350,000 tonnes par année. On prétend que ces gisements sont dus au mélange d'excréments d'oiseaux de mer avec les rochers de coraux.

Dans les premiers temps, l'Angleterre laissait sa part à l'Australie, mais maintenant elle a pris des mesures pour faire venir son phosphate chez elle. Une fois rendu au Royaume-Uni, cet engrais sera vendu bon marché aux fermiers. La première cargaison est attendue au mois de juillet.

LA BOMBE DE WALL STREET

Scranton (Pensyvanie), 22 avril. — Trois New-Yorkais, venue ici à la requête du département de la justice, n'ont pu identifier aujourd'hui comme étant le conducteur de la voiture qui s'était arrêtée devant la sous-Trésorerie de Wall Street à New-York, quelques minutes avant l'explosion de septembre dernier, le nommé Tito Ligi, l'Italin arrêté sous l'inculpation d'avoir participé à l'attentat.

Mis en présence de l'individu dans sa cellule, ils se sont contentés de secoeur la tête négativement en le voyant.

Le département de la justice, poursuivant son investigation attend quatre nouveaux témoins, susceptibles de reconnaitre l'accusé. L'un d'eux est le maréchal ferrant qui avait ferré le cheval attelé à la sinistre voiture, quelques jours avant lexplosion.

Parmi les autres témoins cités, se trouvent plusieurs mineurs qui ont travaillé avec Ligi dans les mines d'anthracite. Leur témoignage, croit-on, établira que Ligi était opposé à tout gouvernement organisé et pensait que toute personne cherchant à le détruire serait justifiée.

UNE EXECUTION

Dublin, 23. — Pour la première fois dans l'histoire des troubles de l'Irlande, un homme a été exécuté en présence d'un prêtre venu pour lui administrer les derniers sacrements. Il s'agissait du cas de John Reilly, un ancien soldat, qui fut arrêté chez lui, puis fusillé par des Sinn Feiners. Un prêtre fut mandé, après qu'il eut été blessé grièvement. Comme il arrivait sur les lieux, on donna le coup de grâce à l'homme mourant.

Sur la poitrine de la victime, un bout de papier avait été épinglé, sur lequel on lisait:

"Exécuté par l'armée républicaine irlandaise. Nous les aurons à la fin. Attention."

Nouvelle entreprise

Une compagnie sous le nom de J. Albert Tremblay Cie, Ltée, a été récemment incorporée sous l'empire de la loi "The Manitoba Joint Stock Company Act". Elle a ses quartiers généraux à 468, Edifice Sterling Bank. M. J.-Albert Tremblay est président de cette compagnie.

M. Albert Tremblay est un expert dans la construction. Il a participé d'une façon très active à la construction du Petit Séminaire, de la partie centrale de l'hôpital de Saint-Boniface, de l'école technique de Winnipeg. Il fut surintendant général de la construction de vingt milles de l'aqueduc de Winnipeg.

Depuis quelque temps M. Tremblay travaillait à son compte. Il a fait d'importantes constructions dans l'intérêt de maisons religieuses dans l'Ouest. Il a construit l'église de Beaumont, Alberta, le couvent de St-Louis, Sask. Il est maintenant à terminer un couvent à Howell, Sask. Afin de pouvoir construire sur une plus grande échelle, M. Albert Tremblay s'est associé ses frères, MM. Désiré et Siméon Tremblay.

Ces messieurs seront toujours à la disposition du public et lui garantissent pleine satisfaction.

Les officiers de la nouvelle compagnie sont: président, J.-Albert Tremblay; vice-président, J.-Désiré Tremblay; secrétaire-trés., Siméon Tremblay.

La nouvelle compagnie étendra son champ d'action aux trois provinces de l'Ouest.

COMMUNIQUE.

VOTRE RAPPORT POUR L'IMPOT SUR LE REVENU EST-IL FAIT?

Tous les rapports pour l'impôt sur le revenu et doivent être enregistrés et payés au Bureau de l'inspecteur du district dans lequel réside le contribuable, avant le 30 avril de chaque année. Les personnes suivantes ont droit à l'exemption de $2,000.

Toutes les personnes mariées.

Les personnes qui pourvoient à l'existence d'un frère ou d'une soeur de moins de 18 ans, père de ses parents ou de ses grands parents

Veuve ou un veuf qui pourvoit à l'existence d'un enfant, âgé de moins de 21 ans ou de plus de 21 ans et incapable de travailler par infirmité.

Toute personne qui n'est pas dans une des catégories ci-dessus a droit à une exemption de $1,000.

Le revenue d'une personne dans les affaires, dans le commerce ou dans une profession, plus le revenu fixe provenant de salaire ou d'honoraires de directeurs, ne peut-être réduit en raison de certaines pertes encourues, en dehors dudit commerce, des dites affaires ou de ladite profession.

Les revenus de toutes sources doivent être indiqués dans le rapport.

Le contribuable a droit à une exemption de $200 pour chaque enfant en dessous de 18 ans, qui dépend de lui pour son existence.

Impot Normal.

Pour les personnes qui ont droit à l'exemption de $1000 l'impôt normal est de 4 pour cent de l'excédant de $1000 jusqu'à $6,000, et 8 pour cent le même excédent, au dessus de $6,000.

Les personnes ayant des revenus nets de $6,000.00 et plus ainsi que les corporations, sont sujettes à des taxes supplémentaires pour lesquelles il faut nécessairement avoir des renseignements précis

Malheureusement le gouvernement Meighen refuse de donner ces renseignements en français, quand il en publie des milliers en anglais. C'est une injustice criante contre laquelle nos députés devraient protester de toutes leurs forces.

Il y a bien des formules en français que l'on peut obtenir en les demandant; on ne peut forcer un Canadien-français de faire son rapport sur une formule anglaise, mais il faut demander une formule française au bureau de poste, ou au ministère du Revenu Tous les bureaux de poste doivent avoir à la disposition des contribuables des formules dans les deux langues officielles du pays.

Malgré ces injustices chacun doit faire son rapport avant le trente du mois. C'est l'important, il y aura toujours possibilité de rectifier ensuite. On peut ne payer que le quart de l'impôt en faisant son rapport.

Si on ne paye pas la somme entière, la balance pourra être payée en trois versements bi-mensuels, plus un intérêt de six pour cent sur chaque versement à dater du 30 avril.

Ce délai n'est cependant que de trente jours.

Tous les chèques doivent être, au préalable, acceptés par la banque au nom de laquelle ils sont faits, et doivent être faits payables au percepteur général du revenu.

Les inspecteurs de l'impôt sont les seules personnes qui soient autorisées à percevoir ces impôt, les intérêts ou les amendes pour retard. Il n'y a pas de percepteurs voyageurs. Les contribuables devront donc se méfier des personnes qui se disent fonctionaires du ministère de la finance.

CE QUE DIT LA SCIENCE AU SUJET DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU TANLAC

Explication de l'action physiologique des principaux ingrédients qui entrent dans la composition du célèbre médicament

FAITS A L'APPUI DES PRETENTIONS

Plusieurs de ses principaux éléments ont été employés depuis les premiers jours de la civilisation

Le Tanlac, ce célèbre médicament qui a donné tant aux Etats-Unis qu'au Canada, de si merveilleux résultats, est composé de plantes et de racines médicinales, dont les vertus curatives sont les plus appréciées de la science. La formule de ce médicament est simplement éthique et conforme de tous points à toutes les lois, soit nationales, fédérales ou provinciales, régissant les denrées alimentaires ou les produits pharmaceutiques. Dix ingrédients entrent dans la composition du Tanlac et la valeur thérapeutique de chacun est reconnue sans conteste.

Plusieurs de ces ingrédients sont connus et utilisés par la médecine depuis les premiers jours de la civilisation. Plusieurs de ces ingrédients ont été ordonnés par les plus grands médecins. Toutefois, leur action heureusement combinée n'était pas connue de la science avant la création du Tanlac. Il était réservé aux créateurs de ce merveilleux médicament d'en révéler au monde l'action puissamment bienfaisante.

"L'encyclopédie Britannique" s'exprime ainsi qu'il suit, au sujet d'un des principaux ingrédients qui entrent dans la composition du Tanlac: "Il a été la source d'un des toniques qui comptent parmi les plus puissants que la médecine connaisse et qui ait été découvert jusqu'ici." Au sujet d'autres toniques généraux contenus dans le Tanlac, la treizième édition du Potter's Theurapeutics, une oeuvre médicale de valeur reconnue, s'exprime comme suit: "Ils tonifient et redonnent du ton à l'économie toute entière et ils revivifient tous les organes et tous les tissus."

La même autorité médicale reconnue en décrivant l'action physiologique d'un autre ingrédient qui entre dans la composition du Tanlac, utilisé dans les cas connus de la science sous la désignation, "dépression générale", emploie les termes qui suivent: "Il est clairement indiqué par les bons résultats qu'il donne, dans les cas de perte d'appétit et de convalescence de maladie aiguë."

Il y a dans le Tanlac certains autres éléments qui en raison de leur action sur l'appétit la digestion, l'assimilation et l'élimination, améliorant la nutrition et l'activité vitale des tissus, et des plus importants organes du corps. Ces ingrédients produisent cet état d'équilibre fonctionnel des organes que l'on appelle la Santé.

La "United States Dispensatory" fait les commentaires suivants, au sujet d'un autre ingrédient qui entre dans la composition du Tanlac:

"Il peut être employé avec succès dans tous les cas de faiblesse, de débilité des organes de la digestion, ou dans les cas où un tonique est indiqué. La dyspepsie, la goutte, l'hystérie et la fièvre intermittente sont au nombre des maladies dans le traitement desquelles il est prouvé qu'il donne de bons résultats."

Il entre dans la composition du Tanlac certains ingrédients qui sont décrits dans le "Dispensatory" et dans d'autres publications scientifiques de valeur reconnue, comme exerçant une action bienfaisante sur les organes de la secrétion et dont le fonctionnement normal consiste à purifier le sang qui les traverse. De cette manière les impuretés du sang sont éliminées et l'économie toute entière est tonifiée et revitalisée.

Le Tanlac fut d'abord employé à faire disparaître les désordres de l'estomac, du foie et de l'intestin. Mais c'est aussi un puissant reconstituant, un excellent tonique général. Car un médicament qui améliore l'assimilation des aliments et détermine une élimination complète de tous les déchets, doit avoir une action bienfaisante sur l'économie toute entière.

Bien que les prétentions du Tanlac à la suprématie dans son domaine soient soutenues par les principaux organes de la science médicale, c'est le peuple lui-même qui lui a fait la réputation incomparable qu'il possède. Des millions et des millions de personnes en ont fait usage et en ont obtenu des résultats heureux. C'est pourquoi le Tanlac est une révélation pour le commerce des produits pharmaceutiques des Etats-Unis et du Canada. C'est pourquoi c'est le médicament dont la vente dépasse celle de tous les autres médicaments du même genre qu'il y ait au monde. (ann)



PATURAGE

Tout l'hiver on vous a dit qu'il fallait à tout prix vous procurer des animaux, qu'un cultivateur devait viser à avoir une dizaine de vaches à lait. Maintenant, comment donner de l'herbe à ces bêtes-là? Nous sommes sur la prairie, nous n'avons pas de pâturages naturels.

Vous avez au moins une loi qui oblige tout le monde à garder leurs animaux sur leurs terres. Eh! bien, c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Vous garderez vos animaux sur vos terres, le pâturage enrichira votre sol. C'est bel et bien cela.

—Mais je n'ai pas de pâturages suffisants pour tous mes animaux. Mes vaches à lait en souffriront et ne donneront pas le rendement que vous m'en faisiez attendre.

—N'ayant pas suffisamment de pâturage, vous allez faire ce que tout cultivateur devrait faire chaque année: Semez en avoine et en orge le terrain voisin du pâturage que vous avez déjà. Vous entourez ce champ ainsi semé et vous le séparez avec une clôture de une ou deux broches. Vous aurez là l'idéal du pâturage pour les vaches à lait. Dès que le grain sera de 6 à 8 pouces de haut, mettez vos vaches sur la première partie de ce pâturage annuel. Ne laissez pas raser l'avoine trop bas, mais envoyez vos vaches dans la seconde partie jusqu'à ce que l'herbe soit repoussée dans la première. Ce changement vous le ferez aussi longtemps que vos animaux trouveront assez de nourriture, et ce sera vers le mois d'août, alors que l'on trouve moyen de suppléer à la rareté de l'herbe.

Puisque vous avez des animaux vous vous proposez d'être un fermier pratique. Alors vous aurez des champs de blé d'Inde, de soleil, etc., etc. Et comme on sème de cela plus qu'il n'en faut, vous aurez amplement pour soigner vos bêtes.

Au moment des semailles il y a beaucoup à faire, beaucoup de travail pour assurer une bonne levée du grain et un accroissement prompt pour faciliter la maturité.

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas que du travail manuel; il faut aussi faire germer dans votre esprit les semences que vous y avez semées cet hiver. Vous avez lu bien des articles et beaucoup de chose vous avaient intéressé; vous aviez même pris la résolution de mettre en pratique ce que aviez lu. C'était la semence. Maintenant il faut vous occuper de faire germer cette semence, c'est-à-dire transformer en action les bonnes résolutions que vous aviez prises cet hiver.

Bien entendu, inutile de proposer si on n'agit pas; on reste toujours au même point.

Ce que vous aviez proposé cet hiver c'était l'acquisition d'animaux, de champs de soleil, de blé d'Inde, de fourrage vert, d'un silo. En réalité, il y a beaucoup à faire. Cependant un homme peut faire beaucoup quand il veut. C'est ce "vouloir" qui est embarrassant pour un trop grand nombre.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Contrôle laitier

Quelques arguments en sa faveur

Le contrôle de la production permet de découvrir les mauvaises vaches, qui ne paient pas pour leur nourriture, et dont le troupeau doit être débarrassé.

Bien des propriétaires ont découvert qu'un quart des vaches de leur troupeau ne valaient pas la peine d'être gardées, dans certains cas la moitié et même les trois quarts du troupeau ont dû être réformés.

Quand on connaît la production de chaque vache on sait exactement ce que l'on fait et où va; ce n'est plus un travail d'à peu près.

Le contrôle de la production démontre que bien des vaches que l'on considérait être seulement "ordinaires" sont en réalité les meilleures du troupeau.

Le contrôle de la production indique de façon précise les vaches qui sont les meilleures productrices en lait et en gras de beurre.

Le contrôle de la production établit que bien des vaches, considérées comme les meilleures au point de vue de la richesse du lait, sont réellement les moins bonnes.

Le contrôle de la production a empêché bien des bonnes vaches d'aller à la boucherie. En considérant la production et le coût de l'alimentation on s'est aperçu que ces vaches étaient avantageuses.

Le contrôle de la production fait constater que bien des vaches de belle apparence ne font pas venir beaucoup d'argent de la fabrique.

Le contrôle de la production permet de découvrir la grande différence qu'il y a dans la persistance de la lactation.

Le contrôle de la production permet de s'apercevoir de la plus légère variation dans la quantité de lait donnée, et encourage le propriétaire à rechercher les causes de toute diminution.

Effets du contrôle sur le troupeau entier.

Le contrôle de la production permet d'augmenter la quantité totale de lait et de gras avec le même nombre de vaches.

Le contrôle de la production permet d'obtenir un revenu plus élevé d'un plus petit nombre de vaches.

Le contrôle de la production permet d'établir rapidement un troupeau avantageux, parce que les génisses peuvent être choisies parmi les meilleures vaches.

Alimentation.

Le contrôle de la production donne lieu à une alimentation plus judicieuse; il permet de proportionner le grain à la quantité de gras produite.

Le contrôle de la production fait voir qu'il est avantageux de donner des fourrages succulents et digestifs en abondance.

Le contrôle de la production prouve, de la façon la plus concluante, qu'il y a tout à gagner à donner aux vaches laitières les meilleurs soins possibles: ceci comprend la traite régulière, la stabulation de bonne heure en automne, la protection contre les pluies froides, la pulvérisation pour les protéger contre les mouches et par-dessus tout, la propreté, la lumière et la ventilation dans l'étable.

Le contrôle de la production démontre qu'un grand nombre de bonnes vaches peuvent être conservées avec une plus petite quantité de fourrage. Ce n'est pas là de la parcimonie mais de l'économie.

Effets du contrôle sur le laitier même.

Celui qui contrôle le rendement de ses vaches, développe ses facultés d'observation. Il se rend mieux compte de tous les petits détails qui contribuent au succès.

C'est justement parce que le contrôle des vaches laitières développe cette faculté d'observation et le goût de la lecture que les membres des sociétés deviennent de bien meilleurs cultivateurs.

La comparaison des notes et des résultats que l'on a obtenus avec ceux des autres membres est une grande aide.

Les engagés s'intéressent plus aux vaches; ils leur donnent plus d'attention et, en obtiennent plus de lait.

Les cultivateurs qui, autrefois, ridiculisaient l'idée de contrôler les rendements s'intéressent maintenant aux résultats obtenus.

L'étude de l'aptitude laitière de chaque vache du troupeau, au lieu de considérer cette vache comme une machine, est une source de vive satisfaction pour le propriétaire.

Celui qui contrôle régulièrement le rendement de ses vaches les aime d'autant plus et trouve infiniment plus de plaisir aux travaux de la ferme.

Les renseignements exacts que procure l'épreuve régulière et mensuelle du lait donnent infiniment plus de satisfaction que l'épreuve faite une fois ou deux par an.

Au point de vue financier le contrôle les vaches laitières est très avantageux; les jeunes taureaux se vendent à des prix plus élevés. Les vaches se vendent au double du prix quand elles ont des relevés authentiques de production.

Non seulement le contrôle de la production augmente l'intérêt des jeunes gens et des jeunes filles dans les travaux de la ferme, mais il accroît de façon matérielle le bien-être des femmes et des enfants.

L'entretien des truies en été

Le soin des truies en été dépend du nombre de portées que le propriétaire veut en tirer par an. A Rosthern, Sask., nous n'avons pas ce qu'il faut pour prendre soin des porcelets en hiver, aussi nous ne comptons qu'une portée par an. Quand on élève deux portées, il faut que la première vienne assez tôt—février ou premiers jours de mars—afin que la deuxième puisse naître au moins en août, sans quoi elle ne serait pas assez forte pour l'hiver. Pour avoir des portées en février ou en mars, il faudrait des logements chauffés artificiellement et il est douteux que cette dépense rapporte au point où nous en sommes dans le nord de la Saskatchewan. Si on n'élève qu'une portée par an, avril est assez tôt, et alors un hangar suffit pour les loger. Les petits vivront du lait de leur mère jusque vers le premier ou la mi-juin. Pour le reste de la saison, la truie n'exige guère plus d'une ration d'entretien mais tant que les petits ne sont sevrés elle demande une quantité assez forte d'aliments aqueux.

En deux années, les truies portières de la station ont été mises en pacage dès que les petits étaient sevrés et pour le reste de l'été on ne s'est inquiété que de leur donner de l'eau.

Il faut cependant voir aussi à l'état du pacage.

L'ombrage est nécessaire: de préférence sous forme d'arbres. Faute d'arbres, une cabane portative suffit mais elle ne vaut pas les arbres.

L'eau est indispensable, pour les bains et comme boisson. Dans le nord de la Saskatchewan cette eau sur bien des fermes ne peut provenir que des puits, au moins depuis huit ans. Un marécage suffit pour les bains, non pas pour la boisson.

La quantité de l'herbe au pacage compte plus que la qualité; un cochon consomme beaucoup d'herbe et comme il ne rase par l'herbe d'aussi près que les vaches et surtout que les moutons, il exige donc de l'herbe d'une bonne longueur, peu importe que ce soit de l'herbe de prairie, de l'herbe de marécage ou de l'avoine verte, tant qu'il y en a beaucoup.

Laissez les truies courir dans les champs de grain et autour des meules après la moisson, pourvu que ces champs soient clôturés. Elles y trouveront une quantité suffisante de grain pour se maintenir en état vigoureux pour l'accouplement.

Les truies peuvent êtres tenues renfermées et nourries de grain tout l'été mais leur santé peut en souffrir et ce mode d'entretien coûte beaucoup plus cher et exige plus de travail que l'autre.

Wm. A. MUNRO,
Régisseur, station experimentale de Rosthern, Sask.

Le Marché

BETAIL

"Steers"—	
Excellents	$8.75—$9.00
Bons	$6.75—$8.00
Moyens	$5.75—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Taures: De boucherie.—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$5.50—$6.75
"Feeders"—	
De choix	$5.50—$7.00
Bons	$5.00—$6.25
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.25—$6.00
Bons	$4.00—$5.00
"Oxen"—	
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
"Bulls".—	
Bons	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Taures: "Stockers"—	
De choix	$5.00—$5.60
Bonnes	$4.00—$4.75
Veaux.—	
De choix	$10.00—$12.00
Bons	$8.00—$9.00
Ordinaires	$5.00—$7.00
Cochons.—	
Choix	$12.50—$12.50
Lourds	$9.50—$10.50
Légers	$12.00—$12.50
Truies	$8.50—$9.50
"Stags"	$5.50—$6.50
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.00—$6.00
Moyennes	$4.00—$4.75
Pour conserves	$2.00—$3.50
Moutons.—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinares	$4.00—$5.00
Agneaux	$10.00—$12.00
Ordinaires	$7.00—$9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .26
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .48—$ .49
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.07½
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.25
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.07½
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.25
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.07½
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.25
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac. de 98 livres	$5.07½
2 sacs de 49 livres	$5.15
4 sacs de 24 livres	$5.25
Légumes (Les prix mentionnés ici sont ceux des "jobbers")	
Patates. Lot de 10 minots	$ .60
Patates. Le char	$ .60—$ .70
Choux. Le cent	$3.00
Betteraves. Le cent	$2.50
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.00
Alimentation	
Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$26.00
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$2.50
Foin.—	
No 1 Timothy	$26.00
No 2 Timothy	$24.00
No 1 Red Top	$17.00
No 2 Red Top	$15.00
No 2 Upland	$10.00
Note.—Il n'y a pas de demande pour les qualités inférieures de foin.	
No 1 Upland	$12.00

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 25 avril 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi Avril 19	Merc. Avril 20	Jeudi Avril 21	Vend. Avril 22	Samedi Avril 23	Lundi Avril 25
Blé No. 1 Nord	1.70⅜	1.77	1.81¼	1.83¼	1.82¼	1.78
2 Nord	1.63⅜	1.71	1.75⅜	1.80⅜	1.79½	1.73½
3 Nord	1.60⅜	1.66	1.71¼	1.76⅜	1.75¼	1.69
Avoine 2 CW	.43⅜	.45	.46½	.46⅜	.45⅛	.43⅜
3 CW	.38⅜	.39½	.40⅜	.41¼	.40⅜	.38⅜
Orge 3 CW	.75½	.75⅜	.78	.78	.78	.77⅜
4 CW	.63⅜	.64¼	.66½	.66⅜	.67½	.66⅜
Lin 1 NW	1.48	1.51¾	1.58¼	1.63	1.55	1.48½
2 CW	1.43½	1.47¼	1.53⅜	1.58¼	1.50⅜	1.44
Seigle 2 CW	1.35½	1.37½	1.39½	1.44½	1.44½	1.44½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.59¼	1.64	1.68¼	1.74½	1.75⅜	1.69
Avoine 2 CW	.41	.42	.43⅜	.43¼	.42⅞	.41⅜
Orge 3 CW	.67½	.68	.70	.70⅜	.71	.70⅜
Lin 1 NW	1.46⅜	1.50½	1.56⅜	1.61½	1.53½	1.47
Seigle 2 CW	1.35	1.37	1.39	1.44	1.44	1.44
Options						
Blé Mai	1.50⅜	1.55	1.59½	1.65½	1.66⅛	1.60
Juillet	1.30⅜	1.37¼	1.39⅜	1.40¼	1.40	1.35⅜
Avoine Mai	.41⅞	.42⅜	.43⅞	.43⅞	.43¼	.41⅞
Juillet	.42⅜	.43⅜	.44⅜	.44⅜	.44⅜	.43
Orge Mai	.68½	.69	.71	.71½	.72	.71⅜
Juillet	.66⅜	.67½	.67½	.70	.69½	.68⅜
Lin Mai	1.48½	1.52½	1.58⅜	1.63½	1.55⅜	1.49
Juillet	1.52⅜	1.55	1.62	1.67	1.59	1.52½
Seigle Mai	1.36	1.38	1.40	1.45	1.45	1.45





Le culte perpétuel de Saint Joseph



Avec l'imprimé, que nous envoyons pour vous rappeler, *tous les ans*, la date de votre journée de prières, il s'en trouve un autre, chers Associés du Culte Perpétuel, *que vous devez nous retourner* afin que nous sachions si vraiment vous êtes encore des nôtres, et voulez le rester. C'est ce que nous avons expliqué dans notre dernière causerie.

Il est encore un troisième feuillet, sur lequel nous nous permettons d'attirer votre bienveillante attention, c'est celui des *SEPT LAMPES* en l'honneur des sept Douleurs et Allégresses de saint Joseph. Nous avons, en effet, brûlant nuit et jour dans notre chapelle, sept lampes devant la statue du Chef de la Sainte Famille, et ces lampes sont là uniquement pour les membres du Culte Perpétuel. Elles sont un témoignage de votre confiance en saint Joseph, chers Associés, et de votre vénération envers lui. Elles tiennent votre place, elles vous supplient devant le bon Saint, car vous ne pouvez être constamment en prière. Dites, ne vous est-il pas bien doux de penser que vous êtes représentés ainsi à chaque instant du jour et de la nuit près de saint Joseph, votre grand Protecteur, par ces lumières, qui symbolisent si bien la confiance et l'amour? Ceux qui contribuent à leur entretien peuvent du moins savourer la douceur de cette pensée.

Or, il n'y a pas à le nier, ces lumières perpétuelles constituent une charge pour nous, et c'est pourquoi nous avons jugé bon de vous envoyer ce troisième feuillet, *vous laissant absolument libres de faire ou de ne pas faire une offrande.* Mais il nous a semblé qu'il vous sourirait assez de contribuer peu ou beaucoup, chacun selon ses moyens ou sa dévotion, à cette belle oeuvre des lampes. Beaucoup le font, d'ailleurs, et *plusieurs avec grande générosité.* Nous les en remercions tous ici. Est-ce à dire que nous ayons attendu jusqu'à ce jour pour leur témoigner notre reconnaissance? Non, certes, car nous nous sommes fait une règle absolue de remercier toujours, même de la plus minime offrande, et jamais encore n'y avons-nous manqué. Mais il se peut cependant que quelques-unes de nos lettres se soient égarées, — la Poste est très capricieuse parfois, — et nous tenions à dire à nos chers amis en saint Joseph, qui n'auraient pas reçu la leur, un très cordial merci... Il y a, sans doute, des moyens plus excellents que ces lampes pour honorer saint Joseph, et il est bien entendu que nous mettons au premier rang l'imitation de ses vertus, la prière et les bonnes oeuvres. Encore une fois, tout de même, les sept lampes sont aussi, à leur manière, une pratique du culte d'amour que nous rendons au bon Saint, elles attestent notre confiance en lui et nos sentiments de piété filiale.

(*A suivre*)

On nous écrit:

"Thetford Mines, 12 avril 1921. — Veuillez bien nous pardonner, s'il vous plait, si nous avons retardé de vous dire que nous avons fait notre journée de prières, qui était le 28 mars. Nous désirons continuer à faire partie du Culte Perpétuel. J'étais bien malade depuis *cinq ans, au lit*, et je ne me suis jamais sentie mieux que dans le mois de saint Joseph. *Depuis le vendredi-Saint je marche.* Grand merci. Jamais on ne l'invoque en vain..."—Mlle C. B.

"Evêché de Joliette, le 15 février 1921. — Heureux d'en avoir été prévenu par votre bienveillante lette, notre personnel — 13 prêtres, dont je suis, 6 religieuses et 2 jeunes portiers — a tâché de rendre hommage et de témoigner sa confiance aujourd'hui au bon saint Joseph. Même, nous avions à table les membres de notre Conférence ecclésiastique, qui ont pris part dans notre chapelle intérieure, dédiée à saint Joseph et bien décorée pour la circonstance, à la récitation des sept *Pater, Ave* et *Glorias* en l'honenur des sept Allégresses et des sept Douleurs de saint Joseph à l'Angelus qui suvit le diner... Avec vous, *je bénis le bon Dieu de l'essor que prend la dévotion à saint Joseph par votre association*, essor qui va prendre de la force en cette année jubilaire... Je demeure en union de prières votre bien dévoué..."—(Signé: ✠ Guillaume, év. de Joliette).

Gloire au Père Virginal de Jésus!

LA MAISON SAINT-JOSEPH,
OTTERBURNE, MAN.

LE NOUVEAU GAZ ASPHYXIANT

L'invention du professeur américain Lewis

Nous avons parlé d'un nouveau gas asphyxiant, découvert par un américain, la lewésite, d'une puissance destructive formidable.

Voici les détails que nous sommes en mesure de donner à ce sujet:

Pour gagner la guerre, les Allemands comptaient non seulement sur l'organisation de leur armée et leur supériorité en matériel d'artillerie, mais également sur les procédés de destruction préparés par leurs chimistes.

Ils n'auraient jamais pu supposer que l'esprit des ressources des savants alliés pût lutter contre leurs ingénieurs techniques et même les surpasser.

Or, à la fin des hostilités, les Américains pouvaient mettre à la disposition des alliés la léwisite, qui a une puissance de destruction soixante-dix fois supérieure au plus meurtrier des gaz utilisés pendant la guerre.

C'est l'invention du professeur Lewis, qui abandonna la chaire de chimie de l'Université de la Nouvelle-Orléans pour servir comme capitaine d'artillerie au bureau des mines. Jamais secret ne fut mieux gardé: dans les rapports officiels, la substance était désignée comme le G 34, que l'on supposait contenir du méthyl, bien qu'il n'entrât pas dans sa composition; seuls quelques rares officiers avaient une vague idée de ce qu'elle était.

La léwisite est décrite comme un liquide huileux dont l'odeur rappelle celle du géranium; sa puissance explosive est extraordinaire et il s'enflamme au contact de l'eau.

Libéré dans l'air, il se diffuse en un gaz qui tue immédiatement dès la moindre inhalation de la plus petite quantité mesurable.

Une simple goutte sur la main produit la mort en quelques heures, la victime succombant dans une terrible agonie.

Il empoisonne le sang, en pénétrant sous une forme gazeuse dans les poumons, affectant ensuite le coeur et les reins.

Au moment de l'armistice, les Américains en possédaient 150 tonneaux, de quoi tuer la moitié de la population allemande si les récipients avaient été ouverts à des points bien choisis.

Le produit étaient manufacturé à Willoughby, un faubourg de Cleveland, dans une usine que les ouvriers avaient baptisée du nom de "Piège à souris", les volontaires qui y entrèrent au nombre de 300 ayant signé l'engagement de n'en sortir que quand la guerre serait terminée.

Le directeur était le colonel F.-M. Dorsey, ingénieur chimiste très connu; les heures de travail étaient longues, dures, les risques effroyables, mais, malgré l'effroyante nature du poison manipulé, pas un homme ne fut victime, grâce à des précautions minutieuses et à des masques spéciaux, aucun des protecteurs en service dans les armées ne les mettant à l'abri du danger qu'ils couraient. Tout ce travail devint inutile, mais laissa aux mains des Américains la possession d'un produit de défense et d'attaque d'une puissance incomparable.

Il devait servir à charger des obus de 20c, tirés par des pièces montées sur des camions automobiles marchant sur route à la vitesse de 24 kilomètres à l'heure; huit de ces camions avec leurs pièces étaient prêts.

On devait également placer des bombes sur un avion automatique mis au point par Wright, dirigé uniquement par les rayons hertziens et dont les essais pleinement réussis étaient terminés un mois après l'armistice et qui pouvait lancer ses bombes à 80 kilomètres.

La diffusion de la léwisite est si grande, qu'à 800 mètres de distance elle est aussi efficace qu'à son point de chute; une demi-douzaine de ces bombes de 136 kilos aurait suffi pour exterminer la population de Berlin.

Le pis qui put arriver était que l'avion fût mis à bas par l'ennemi avant d'arriver à destination, et les Allemands auraient éprouvé la plus mortelle surprise de la guerre quand les gaz auraient commencé à se diffuser.

IMPRESSION D'IRLANDE

L'ame du Sinn Fein

D'une lettre que Ludovic Naudau adresse de Dublin au "Temps" nous extrayons cet intéressant passage:

La volonté d'un petit groupe d'hommes d'action suffit, présentement, à tenir en échec les 60,000 soldats réguliers et les 15,000 policiers auxiliaires commis par la Grande-Bretagne au soin de contenir l'Irlande. Voilà un fait surprenant et dont l'étude nous conduit à plusieurs découvertes.

D'abord celle-ci:

Les chefs sinn-fein ne sont point des Fra Diavolo établis dans les profondeurs d'un impénétrable maquis. Un journaliste convenablement accrédité, les trouve à Dublin vingt-quatre heures à peine après son arrivée. Ces jeunes conspirateurs sont protégés, précisément, par la banalité de leur silhouette: rien en eux n'évoque en quoi que ce soit la tradition gaélique; à première vue, vous les prendriez pour des Anglais de la classe moyenne; ils se réunissent, le plus tranquillement du monde, dans des bureaux semblables à tous les autres bureaux de Dublin, des bureaux sous les fenêtres desquelles les plus formidables engins britanniques passent, à grand fracas, plusieurs fois par jour. J'ai ainsi longuement conversé avec quelques-uns de ces hors la loi. Il faut vous dire que ces messieurs, alors qu'ils répondaient courtoisement à mes questions, étaient supposés se trouver "on the run", c'est-à-dire en fuite. En fuite? Mais point du tout! Assis à côté de moi, sur le canapé du petit bourgeois, ils m'exposaient posément leurs idées fondamentales. Sans aucun doute, leur physionomie était grave, mais enfin, rien, dans leurs allures, n'indiquait qu'ils se sentissent particulièrement traqués. L'Angleterre entretient ici une armée et une police de combat, mais elle ne parvient pas à organiser dans ce pays un service de détectives. Comment cela? Voici. Pour bien espionner les Irlandais, il faudrait des Irlandais. Mais, précisément, les traîtres, quoique très demandés, sont introuvables, en dépit des primes fabuleuses qui leur sont offertes. Et puis, ces gentlemen du Sinn-Fein ont le coup de revolver étonnamment facile à l'égard de ceux de leurs frères de race qu'ils soupçonnent d'être des faux frères. Cela donne à réfléchir. Le Sinn Fein n'emploie dans toute l'Irlande, à sa guerilla, que deux ou trois mille combattants à la fois, mais il peut compter sur la sympathie, sur les connivences de l'immense majorité de la population: celle-ci, silencieusement, tacitement, pendant qu'il opère, fait le guet!

Ces chefs du Sinn-Fein, par l'ardeur de leur conviction, par la froide dialectique avec laquelle ils démontrent la nécessité et la logique de leur action terroriste, par ce mélange d'exaltation et de flegme qu'on voit en eux; m'ont étrangement rappelé les révolutionnaires russes, non point ceux de la curée bolcheviste, mais les purs, les martyrs, ceux qui, à une époque antérieure à 1905, conspiraient contre la police des tsars. Certaines jeunes femmes irlandaises affiliées au complot ont fait revivre, dans mon esprit, ces étudiantes russes vouées naguère à la propagande et au sacrifice. Même ingénuité, même candeur mystique, même dédain aussi pour les colifichets de la mode. Beaucoup de nos lecteurs se rappelleront cette époque où le "fenian" irlandais et le nihiliste russe étaient les personnages légendaires et terribles de la politique européenne.

TRIBUNE LIBRE

LA LIBERTE DES JAUNES

Je viens de faire un voyage d'affaires dans notre superbe Ouest Canadien. J'ai rencontré des personnes de tous les rangs et aussi de toutes les nationalités. Très beau voyage, si je considère les résultats obtenus. Une chose cependant m'intrigue: c'est la multitude de Chinois qu'on rencontre partout. Ils sont pour la plupart employés comme cuisiniers, propriétaires de cafés, restaurants et même d'hôtels. C'est un fait déplorable car les voyageurs ne trouvent plus maintenant le confort qu'ils trouvaient jadis. J'en ai fait l'expérience obligée de coucher dans un hôtel tenu par un Chinois; j'ai dû me coucher tout habillé et cela parce que j'en suis sûr, les draps n'avaient pas été changés depuis longtemps. Ils savent pourtant laver!

Ces hôtels sont bien mal tenus; je les appellerais même malpropres. Comment ces fils du Céleste Empire ont-ils pu remplacer les blancs? C'est une question assez difficile à répondre. Mais aussi pourquoi le Gouvernement permet-il à ces étrangers jaunes de s'infiltrer partout?

On me dit qu'ils ont commencé, par les bas prix, à chasser les blancs des restaurants; mais lorsqu'ils se sont trouvés maitres de la situation, sans compétition, ils ont élevé leurs prix, et maintenant on paye aussi cher et même plus cher, et cela sans avoir aucunement l'embarras du choix.

Toujours est-il qu'à mon voyage j'ai dû, pour un repas bien ordinaire, payer jusqu'à une piastre et demie. J'aurais payé sans regret ce montant à un blanc, mais j'avoue avoir payé cet argent à contre-coeur à un Chinois. C'est de l'argent perdu pour notre pays, car qu'en font-ils? Où va l'argent dépensé chez eux? Que font-ils en notre pays? De l'argent pour retourner dans leur pays, ou bien ont-ils une mission spéciale en ce pays. La Chine se civilise, se relève; ces Chinois, paraissant partout dans le Canada, sont-ils des envoyés secrets pour renseigner leur gouvernement? Ils en ont l'air, avec leur impénétrable face jaune. L'hypocrisie est sur leur face, exempte de tout signe de douleur, de joies, d'émotions.

A un endroit où je me suis trouvé, un de ces Chinois m'a avoué ne servir que deux repas par jour. Pourtant il reste là. Peut-il vivre avec ce revenu? Pourquoi? A-t-il mission de rester là pour informations utiles? Quoiqu'il en soit, cet état de chose est triste pour tout voyageur qui parcourt l'Ouest Canadien. Je ne sais pas si tous les voyageurs sont comme moi, mais pour moi le contact avec les jaunes ne me plait guère; je n'aime pas à manger de la nourriture fade préparée par eux, comme d'ailleurs j'abhorre coucher dans leurs lits malpropres.

Le Gouvernement devrait voir à assurer plus de confort aux voyageurs, comme ils en avaient d'ailleurs avant la prohibition, ou du moins ne devrait pas accorder tant de liberté à ces Chinois de s'enrichir à nos dépens et de s'instruire à notre futur détriment.

J'écris ces quelques remarques pour attirer l'attention du public sur cet état déporable où nous sommes en voyageant dans l'Ouest. De la malpropreté partout, et personne pour la faire cesser. Tous, commis voyageurs, agents, etc., vous diront qu'un voyage maintenant est loin d'être agréable et qu'un changement pour le mieux serait très appréciable.

J.-A. JOYAL.

176, rue LaVérendrye,
Saint-Boniface, Man.

En Province

SAINT-ALPHONSE

C'est avec une bien grande joie que nous avons constaté que le petit Pinson était de retour des pays chauds. Nous espérons qu'il sera fidèle à nous narrer les faits et gestes de la paroisse de Saint-Alphonse. Nous lui souhaitons de tout coeur bonjour et bon courage.

* * *

Le R. P. Van den Bossche est resté avec nous trois jours. Il a donné quatre instructions le dimanche, deux le matin et deux le soir; il en a donné une autre le lundi matin. A midi le lundi, il nous quittait pour aller à Swan Lake. Le Rév. Père Curé a voulu le conduire lui-même jusqu'à cette localité. Il parait que les chemins étaient bien mauvais.

* * *

Gérard Delichte va beaucoup mieux et est complètement hors de danger. Il avait une double pneumonie et M. Paré, docteur de Mariapolis, qui l'a soigné, a été très inquiet un moment. Grâce à ses soins assidus, le malade a échappé à la mort. Nos félicitations pour le zèle et le dévouement de ce bon docteur.

* * *

Le Rév. Père Curé est allé faire un petit voyage, la semaine dernière. Il était parti lundi et est revenu jeudi. Le Père Simon Nivon, qui réside à Saint-Léon, le remplaçait. Pendant son absence, Mme E. Cruddo a été administrée, mais on dit qu'elle va mieux. Tant mieux pour cette bonne famille.

* * *

Blondine a été un peu mal informée au sujet de Mlle Anne-Marie Cossin. Il est vrai que cette demoiselle est partie pour l'hôpital, mais elle n'est pas encore de retour. Comme Madame de Malborough, j'ai beau monter sur la tour la plus haute que je puisse monter, je ne vois encore rien venir.

* * *

Le jeune ménage de Rémi Catteum et Hortent Van Hooff a été égayé par la naissance d'un petit garçon qui portera le beau nom d'Alphonse. Nos félicitations à M. Catteum d'avoir choisi un si beau nom pour son premier-né. Avis aux parents de donner des noms de saints et de saintes à leurs enfants. C'est plus beau, plus chrétien et plus salutaire d'aller choisir des noms au ciel que dans les romans.

* * *

Lundi, le 18, le Rév. Père Curé est allé assister à la messe d'enterrement de Mme Joseph Gaboury, née Poméla Desrochers. Elle était une ancienne paroissienne de Saint-Alphonse et même M. Joseph Gaboury a encore sa terre à Saint-Alphonse.

J. E. T.

SAINT-ADOLPHE

Le dimanche, 8 mai, à 3 heures de l'après-midi, les élèves du Couvent représenteront, dans la salle municipale, en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, le drame "Esther", de Racine. L'entrée est de 50 sous, les places réservées 75 sous.

Le jeudi, 5, jour de l'Ascension, à 3 heures p.m., se donnera une répétition. Entrée, 25 sous.

EGLANTINE.

ST. LABRE

Coin reculé, dit-on, mais combien favorable encore pour plusieurs familles qui désireraient s'y installer.

Nous avons encore plusieurs belles terres à prendre comme "homestead". Nous invitons surtout Canadiens français, Belges et Français, notre centre étant en grande partie de ces nationalités. Ils y trouveront une église qui sera bientôt terminée, une bonne école au centre et un moulin à scie à proximité.

L'itinéraire est facile: voie du C. N.R. sud-est, débarquer à Woodridge, et quelques milles plus loin vous serez rendu dans cet endroit où il y a certainement de l'avenir pour la culture mixte.

Que l'on n'oublie pas que ces "homestead" sont à prendre le 1er mai et qu'il y en a encore une dizaine de très avantageux à prendre. Pour toute information s'adresser à M. A. Chaput, Saint-Labre, ou à M. J. Gerardy.

UN PAROISSIEN.

SAINTE-AMELIE

Les abonnés à la Liberté, dans notre paroisse, qui n'ont pas encore reçu leur calendrier le trouveront au presbytère. Hâtez-vous de venir le chercher avant que l'année finisse.

M. LE CURE.

LA BROQUERIE

M. Verazano, des environs de Bedford, vient d'acheter la ferme de M. St-Germain pour la somme de $2,000.

* * *

Mme Hamant a loué sa ferme du village à M. Sicotte, de Vassar, pour 5 ans.

* * *

Mme Duhaniel aurait vendu sa belle propriété à M. Damas Kéroack. Prix: $4,000.

* * *

Deux nouvelles familles viennent de nous arriver du Bas-Canada. Ce sont les gendres de M. Kéroack. Ces nouveaux colons doivent s'acheter des terres sous peu à La Broquerie.

M. le Curé Giroux a reçu plusieurs lettres de colons qui désirent venir se fixer à La Broquerie.

Bonne idée que de s'emparer du sol. Le salut de notre race est dans la colonisation. La campagne est notre meilleur refuge, surtout en ces temps agités.

* * *

Il y a encore un bon nombre de terres vacantes à prendre à La Broquerie. Nous avons besoin des colons travailleurs, courageux, persévérants, économes, des familles nombreuses avec des bourses rondelettes.

* * *

M. Pierre Boisjoli nous quitte pour aller ouvrir magasin à Inwood. Son encan, qui a eu lieu le 14 courant, lui a rapporté la jolie somme de $4,000. Les vaches à lait s'y sont très bien vendues. Nous souhaitons bonne chance à M. Boisjoli dans sa nouvelle entreprise.

* * *

Trois nouvelles maisons sont en construction actuellement dans notre village.

* * *

Lot du village avec maison de six chambres, à vendre, ainsi qu'une ferme à culture mixte: foin et pâturage abondants; 25 acres cultivés; un ruisseau traverse la propriété; bon puits, bonne eau; à trois milles de la gare, de la crèmerie, de l'église, du couvent, des magasins, etc. Toute clôturée. Bonne route. S'adresser à

AMEDEE CLEROUX.

SOUTH JUNCTION

M. l'abbé Bouvet était chez nous samedi le 23. Le même soir il se dirigea vers Middleboro Station, plus à l'est, où il y a quelques familles canadiennes. Le lendemain il devait célébrer la sainte messe.

* * *

Dimanche, le 24, nouvelle joie pour les paroissiens. M. l'abbé Bellavance était au milieu de nous. Nous avons assisté à une grand'messe. Il y eut chant et accompagnement d'orgue. Car il ne faut pas oublier que nous avons des chantres à South Junction. Une partie du chant fut rendue par M. Charles Prevost, vieux chantre de la Beauce, province de Québec, arrivé récemment au milieu de nous. M. W. Gagnon chanta le "Credo". Mlle Emelie Brisebois était à l'orgue.

* * *

Le soir, partie de cartes. Assistance assez nombreuse. Les mauvais chemins cependant ont empêché plusieurs personnes d'y assister. Le résultat fut très satisfaisant.

Les prix furent ainsi distribués: Pour les dames: 1er prix, Mlle E. Brisebois; consolation, Mlle B. Briand. Pour les hommes: 1er prix, M. Jos. Tourond; consolation, M. J. Hébert.

Le tirage de la râfle donna un bon résultat. La magnifique boite de chocolats, d'une valeur assez considérable, fut gagnée par M. A.-D. Beaudry.

BRUXELLES

Nous avons appris le départ pour l'Europe de M. et Mme Fernand Hacault. Inutile de dire que nous les voyons partir à contre-coeur. Nous perdons en M. Fernand un de nos meilleurs musiciens. Depuis son jeune âge il se dévoua comme acteur dans toutes nos soirées qui eurent lieu dans notre paroisse. Il fut toujours un membre actif de la chorale de l'église.

A M. Fernand Hacault ainsi qu'à sa gentille dame nous souhaitons le bon voyage et beaucoup de chance.

UN AMI.

FORT GARRY

A l'occasion de la fête de saint Vital, patron de la paroisse, jeudi prochain, il y aura soirée de cartes et vente de paniers à la salle paroissiale à 8 heures. Tous les amis de Saint-Boniface et des alentours sont cordialement invités.

SAINT-PIERRE

"La revanche de Jeanne d'Arc", drame en quatre actes et en vers par le R. P. Delaporte, S.J., sera représenté à Saint-Pierre les 10 et 11 mai, à 8 heures. Ce drame a été joué au Collège de Saint-Boniface, il y a peu de temps, par les membres du Cercle Provencher de l'A.C.J.C., un des plus beaux succès remportés par les Collégiens depuis de nombreuses années, a-t-on dit!

"La Revanche de Jeanne d'Arc" sera représentée à Saint-Pierre par les mêmes acteurs qui ont remporté un si beau succès au Collège. Nous incitons donc les personnes qui aiment le beau théâtre à assister à cette séance; il y aura deux représentations pour faciliter la chose aux personnes des paroisses environnantes désireuses d'y assister. Venez en foule; nous vous promettons un régal!

C. P.

Au Canada

CANDIDAT DE GRAVELBOURG

Gravelbourg, Sask., 19. — La convention libérale touchant la nomination d'un candidat aux élections provinciales pour le siège de Gravelbourg a eu lieu ces jours derniers. Cinq cents personnes environ y assistaient et M. Frank Burton, de Vanguard, présidait. M. Emile Gravel, avocat, président général de l'A. C. F. C., a été élu au premier tour de scrutin par 52 voix. Les deux autres candidats ont obtenu: M. Pealy, 18; M. McGregor, 28. Notre compatriote est mentionné couramment comme le futur procureur général, en remplacement de l'Hon. Alphonse Turgeon, récemment nommé juge de la Cour d'appel.

M. Emile Gravel appartient à une famille fort avantageusement connue et lui-même jouit de l'estime de tous les gens de la région.

LES CANADIENS FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Canada", de Montréal, a publié la curieuse nouvelle politique suivante:

Nous venons d'apprendre de source tout à fait digne de foi que MM. Calder et Meighen ont joué le sort des Canadiens français de la Saskatchewan à la veille du vote sur la réciprocité provoquée par l'honorable M. Fielding, il y a quelques jours.

M. Calder et une dizaine de députés ministériels de l'Ouest seraient allés auprès de M. Meighen et lui auraient donné à entendre qu'il y avait un siège de sénateur vacant dans la Saskatchewan. Ils auraient réclamé que M. Calder et un monsieur du nom de Gillis soient nommés aux sièges vacants dans la Chambre Haute.

Le premier ministre, qui était en relations avec M. Mondou, candidat ministériel dans Yamaska, et qui avait promis à ce dernier que le siège de l'hon. sénateur Prince serait donné à un Canadien français, n'y comprit pas grand'chose au premier abord.

Les délégués auraient déclaré qu'il n'y avait pas de Canadien français actuellement prêt à accepter ce siège au Sénat. M. Mondou aurait, paraît-il, accepté de se porter candidat avec la promesse qu'il serait nommé sénateur à la succession Prince s'il était défait.

Calder et ses amis ne partagent pas cette opinion. Ils ont insisté pour que MM. Calder et Gillis soient nommés. Ils seront nommés vers le 1er juillet, dit-on.

LE GOUVERNEMENT PREND LE CONTROLE DU G. T. R.

Ottawa, 20. — Le gros fait de la séance d'hier a été le dépôt par le Premier Ministre du projet de loi concernant le Grand Tronc.

Ce projet de loi permet la continuation de l'arbitrage expiré le 9 avril par laps de temps, mais à la condition que le contrôle du Grand Tronc passe au gouvernement, que les directeurs du Grand Tronc résignent pour être remplacés par des officiers du gouvernement. Un comité des actionnaires représentera le Grand Tronc devant le bureau d'arbitrage.

Le Premier Ministre rappelle que le gouvernement a toujours très bien traité le Grand Tronc.

En 1909, le gouvernement prêta 10 millions au Grand Tronc Pacifique; en 1913, il lui avança 15 autres millions. Il garantit aussi les débentures du Grand Tronc Pacifique jusqu'à concurrence de 16 millions. Enfin en 1916-17-18, il lui avança environ 19 millions et demi. En retour le Grand Tronc Pacifique s'était engagé à administrer le Transcontinental. Il a failli à ses engagements, déclare le Premier Ministre. En 1919, après un avis de six jours, le gouvernement a été forcé de prendre la direction du Grand Tronc Pacifique et d'avancer au receveur $26,607,000. Le gouvernement a payé pour le Grand Tronc Pacifique depuis l'été de 1919, 47 millions. Il l'a fait pour conserver le réseau en opération.

Il est évident que le Grand Tronc ne peut acquitter ses obligations, sans emprunter largement au trésor du dominion, emprunts qui imposeront au gouvernement un fardeau plus lourd que celui qu'il a porté jusqu'à présent. Dans la circonstance, il n'y a pas de raison de laisser les directeurs du Grand Tronc en place et de laisser le gouvernement payer.

LA CAUSE DES DEFICITS DE NOS CHEMINS DE FER

Winnipeg, 22.—Dans l'exercice semestriel qui s'est terminé au mois de 24 pour cent des exportations de blé du Canada à l'étranger a été expédié directement par les ports océaniques canadiens. Sur le total des exportations directes environ soixante dix pour cent s'est manutenté dans l'ouest du Canada. Ces chiffres sont donnés dans un article de la "Grain Trade News", feuille quotidienne donnant l'état des marchés à Winnipeg.

Les exportations directes de blé canadien aux pays étrangers, en provenance de nos ports pour ces six mois, se sont chiffrés par seulement 1,436,022 de boisseaux. Ces chiffres sont revisés.

Vancouver a expédié 466,328 boisseaux et Montréal, 1,143,564 boisseaux; St-Jean, 2,484,544 boisseaux Québec, 41,186 boisseaux et North Sydney, 400 boisseaux. Ce n'est pas fort pour les ports de l'est du Canada. Il faut remarquer qu'Halifax n'a expédié aucun montant de blé.

Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne.

Les exportations de blé canadien aux Etats-Unis par voie des ports américains se sont élevées à 43,086,190 boisseaux, soit plus de trois fois les exportations directes. La plus grande partie de ces exportations ont été dirigées aux Etats-Unis par Fort William et Port Arthur qui ont toutes deux envoyés aux Etats-Unis 33,422,315 boisseaux. Presque tout ce blé a été expédié à Buffalo et de là à New-York, Philadelphie et Baltimore: 133,600 boisseaux ont été expédiés sur la frontière du Niagara et probablement le quart de cette quantité provenait de Port Colborne, des Prescott; 1,341,264 boisseaux ont été envoyés aux Etats-Unis. De la frontière de Québec, 1,280,011 boisseaux ont été envoyés aux Etats-Unis, la plupart sur la voie du Grand-Tronc, de Coaticook à Portland.

Les exportations de blé aux Etats-Unis ont été comme suit:

Colombie Anglaise, 40,797; Saskatchewan, 3,898,822; Manitoba (y compris Fort Francis, Ont.) 9,152,940; Port Arthur, 24,635,132. Total, 36,748,311 boisseaux. Sud-ouest d'Ontario, 570,992; Niagara, 1,477,514; Est d'Ontario, 59,769; Québec, 89,853. Total, 2,197,463 boisseaux. Grand Total, 38,945,779 boisseaux.

TABACS

Nous venons de recevoir une grande quantité de tabac en feuilles: tabac Quesnel à 75 sous la livre, tabac en feuilles étendues, Connecticut, Comstock, Petit Rouge, Petit Bleu, Havane, Petit Canadien à 45 sous la livre. Tabac No 2 à 25 sous la livre. Si vous essayez notre tabac à 45 sous la livre, envoyez-nous 25 sous et vous recevrez par le retour du courrier une demie livre. S. Beaulieu, 504, Des Meurons, Saint-Boniface, Man.

MUTATION DE PROPRIETES

M. J.-C. Dussault a acheté de la succession L.-N. Bétournay le lot qui forme le coin sud-est des rues Provencher et Saint-Jean-Baptiste.

J.-A. Hébert & Cie ont vendu la propriété de M. Théo. Bertrand, 133, Ave. Provencher, au Dr Longpré, récemment établi ici. C'est une des belles propriétés de Saint-Boniface, en face du Collège.

Chez les réservistes français

Au cours d'une importante réunion des membres de la "Branche Centrale des Réservistes Français de la G.W.V.A.", qui a eu lieu dernièrement à l'Ecole Provencher à Saint-Boniface, le Délégué de la Branche à la Convention de Brandon, Camarade F.-M. Chalieux, rendit compte des travaux accomplis par cette assemblée.

Parmi les principales questions qui intéressaient les membres de la Branche, se trouvaient la réponse du gouvernement canadien à la pétition de la G.W.V.A. demandant l'égalité de traitement, primes, gratuités, etc., pour tous les soldats alliés actuellement domiciliés au Canada et y résidant avant la guerre.

Cette réponse se traduisait par un refus de prendre la pétition en considération, attendu que les renseignements fournis à cette époque étaient trop insignifiants pour permettre au gouvernement canadien d'établir le nombre approximatif d'anciens soldats alliés qui pourraient bénéficier d'une telle décision et la dépense qui en résulterait pour l'Etat.

En conséquence l'assemblée chargeait le Comité Exécutif de la Branche de se procurer tous les renseignements ou informations pouvant faire aboutir notre pétition et les adresser au Secrétaire du Dominion Command de la G.W.V.A. à Ottawa.

Différentes résolutions prises par la Convention de Brandon furent également clairement exposées aux membres présents et le rapport du délégué fut adopté avec un vote de félicitations et de remerciements.

Le secrétaire rendit compte qu'une première réunion en vue de l'organisation d'un "Comité de Dames Auxiliaires de la Branche Centrale des Réservistes français de la G.W.V.A." avait eu lieu dernièrement et que la formation de ce Comité était en bonne voie de réussite.

Parmi les dames présentes à cette première réunion, on remarquait: Mesdames F.-E. Gautier, B. de Denus, A.-E. Moissan, J. Gingras, N. Callede, L. Michel, J. Le Gouarguer, etc.

Mme J.-H. Bourgouin, femme de l'éminent Consul de France à Winnipeg, s'était excusée par lettre de ne pouvoir assister à la réunion et adressait ses meilleurs souhaits de réussite au nouveau Comité.

D'autres renseignements seront donnés à bref délai.

M. J.-O. Callede présidait cette première réunion.

* * *

Les réservistes français régulièrement démobilisés qui désireraient faire partie de la Branche sont priés de s'adresser au Secrétaire, M. F.-M. Chalieux, Casier postal 281, Winnipeg.

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

Proposé par le Frère Jos.-N. Senez, Vice-Chef-Ranger, secondé par le Frère Emile Letienne:

"Que les membres de notre Cour, ayant appris avec regret la mort du Frère Napoléon-H. Houde, offrent à Mme Veuve N.-H. Houde et aux autres membres de la famille du défunt Frère, leurs plus vives condoléances dans le grand deuil qui les afflige. Que copie de cette résoution soit envoyée à la famille du défunt Frère Houde et à la presse pour publication." Adoptée à l'unanimité.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Monsieur DURAND, Pierre-Isidore-Jean-Baptiste, né à la Rivière, Commune de la Chapelle Biche, Canton de Flers (Orne), France; dernier domicile connu: Louise Bridge, Manitoba, est prié de bien vouloir faire connaître son adresse actuelle à l'Agence Consulaire de France, à Winnipeg.

L'ANCIENNE ARMEE DE WRANGEL

Paris, 19.—On annonce officieusement que le général Wrangel, ancien chef du gouvernement de la Russie méridionale, a établi un gouvernement russe à Constantinople. Il essaie de conserver ses troupes ramenées de Crimée et s'oppose à tous les efforts des autorités militaires françaises qui désireraient que ces soldats soient rapatriés ou envoyés au Brésil ou autre part, afin qu'ils puissent gagner leur vie.

La reconnaissance par la France du gouvernement de la Russie du Sud comme gouvernement de facto a cessé lorsque le général Wrangel a été chassé de Crimée par les Bolcheviki et que les hommes du général apprirent qu'ils n'étaient plus obligés d'obéir aux ordres de leur ancien chef. Les secours donnés à ces réfugiés ont coûté à la France plus de 200 millions de francs pendant les cinq derniers mois; la France a reçu comme garanties les navires du général et quelques marchandises, leur valeur totale atteint à peine le quart du montant des secours.

Le gouvernement français, d'accord avec les autres puissances, considère les soldats de Wrangel simplement comme des réfugiés et ne peut tolérer leur existence en tant qu'armée sur le sol turc, ce qui est une violation des lois internationales et met en danger la sécurité de Constantinople. C'est pourquoi on pense que les hommes doivent être soustraits à l'influence du général Wrangel et de son état-major.

On fait remarquer à ce sujet qu'il y a probablement un million de Russes qui se tirent eux-mêmes d'affaire en Pologne et que part conséquent les soldats de Wrangel pourraient faire de même autre part, particulièrement au Brésil où le gouvernement offre d'en prendre 20,000 comme agriculteurs. On a rappelé aux réfugiés qu'un message du 7 avril envoyé de Moscou par la télégraphie sans fil accorde l'amnistie aux hommes de Wrangel, mais que la France ne peut pas se porter garante de cette promesse d'amnistie.

LA CRISE DU CHOMAGE EN ANGLETERRE

Londres, 21. — Le docteur J.-T. McNamara, ministre du Travail, a déclaré hier à la Chambre des Communes qu'il y avait actuellement en Grande-Bretagne 1,677,000 ouvriers sans travail recevant une pension du gouvernement.

Environ 964,000 ouvriers travaillent irrégulièrement. Sir John Baird déclare que cette situation favorise la propagande communiste et que plusieurs ouvriers sont payés comme agents pour distribuer de la littérature révolutionnaire.

A L'ETRANGER

LES SALAIRES SERONT REDUITS DE 10 A 20 P.C.

Chicago, 19. — Le bureau des chemins de fer a commencé à prendre connaissance hier de la requête des chemins de fer de l'Est au sujet d'une diminution de salaires s'appliquant à tous leurs journaliers et, dans certains cas, au personnel des usines et des trains. On a déjà entendu les plaidoiries d'une quarantaine de réseaux. Cette diminution de salaires serait justifiable du fait que dans la plupart des industries des Etats-Unis et du Canada les salaires ont été baissés de 10 à 20% et que le coût de la vie diminue sans cesse.

A l'appui de leur dire, les réseaux de la Nouvelle-Angleterre ont cité le rapport de la Commission du Massachusetts sur les objets de nécessité, lequel accuse une diminution de 45.3 p. c. dans le coût de la vie depuis juillet 1920. D'un autre côté, il a été établi que le salaire d'une heure de travail sur les réseaux de la Nouvelle Angleterre avait passé de 15 à 48 1-2 sous depuis 1914. Il y a là une augmentation de plus de 200 p. c., tandis que le coût de la vie, à son point le plus élevé, n'était que de 105.6 p. c. au-dessus du niveau de 1914, et ne dépasse plus aujourd'hui ce niveau que de 66 pour cent.

Le tribunal a siégé hier avec un quorum de cinq membres. Il n'a pas voulu retarder les procédures jusqu'à ce que la nomination de trois nouveaux membres par Harding soit confirmée par le sénat.

L'AVENIR DE LA BELGIQUE

Bruxelles, 19.—M. Carton de Wiart, président du conseil des ministres de Belgique, a déclaré dans un discours qu'il a prononcé ici hier au soir, que l'avenir financier et économique de la Belgique était entièrement dominé par la question des réparations allemandes. Il a affirmé qu'il était impossible de résoudre le problème de restauration de la Belgique à moins que l'Allemagne paie les sommes qui lui ont été imposées.

Le ministre socialiste Destrée a aussi déclaré que la Belgique était menacée de la faillite si l'Allemagne ne payait pas et a affirmé que si elle ne s'y résoud pas, il serait nécessaire d'employer la force pour amener un règlement de la dette de guerre.

LA CAMPAGNE ELECTORALE EN ITALIE

Rome, 19. — Combats de rues, coups de revolver, mises à sac de bâtiments dans différentes parties de l'Italie continuent à animer la campagne électorale.

Dans l'un des faubourgs de Bologne, une cinquantaine de Fascistes, arrivés en camions automobiles, ont occupé les locaux des socialistes et ces derniers se sont sauvés sur les toits. Le secrétaire de l'organisation socialiste a été mortellement blessé.

A Mantoue les Fascistes ont brûlé le siège de l'organisation travailliste et ont paradé dans les rues. Ils ont pénétré dans l'habitation du député Dugoni et l'ont complètement détruite. Les ouvriers de la ville ont alors proclamé la grève générale et aucun journal n'a été publié.

A Arezzo, Florence, Livourne des scènes analogues se sont produites.

NEUF MAISONS DETRUITES

Cork, 21. — Neuf maisons, des cafés, des magasins et des bureaux d'un journal sont en ruine à la suite d'une émeute qui a coûté la vie au capitaine McKinnon, de l'armée britannique hier soir. La ville est de nouveau dans la terreur. Toute la nuit des raids ont eu lieu dans tous les quartiers. Des bombes éclataient à tous les quarts d'heure, marquant la démolition d'édifices publics.

UNE PERTE DE SIX MILLIONS

Cork, 21. — On estime à $6,000,000 les dommages faits à la propriété de Cork depuis le commencement des hostilités. La Commission locale chargée de distribuer les fonds de secours ont câblé à leurs amis américains, requérant un prêt généreux pour la reconstruction des crèmeries détruites et des fabriques afin d'améliorer le sort des travailleurs.

DIX-HUIT SOLDATS ACCUSES

Londres, 21. — Dix-huit soldats "Black and Tan" accusés d'incendie et de brigandages en Irlande subiront leur procès en cour martiale, a déclaré le Procureur-Général, à la Chambre des Communes. Jean Hays, membre du parlement Sinn Fein, a été condamné, hier, à six mois de prison, après avoir été trouvé coupable, en cour martiale, d'avoir comploté avec des rebelles.

DEUX POLICIERS TUES

Dublin, 21. — On a trouvé sur la route, dans le comté de Sligo, les corps des constables Kelly et Hetherington. Ils ont été tués par des rebelles en se rendant à [illegible].

LES TROUBLES CONTINUENT EN ITALIE

Rome, 21. — Les désordres continuent en Toscane entre les Fascisti et les Nationalistes et entre les Socialistes et les Communistes. Les paysans de cette région demandent qu'une trêve soit conclue.

Signor Tamburini, chef des Fascisti, a informé les paysans que les citoyens paisibles ne seraient pas molestés par ses partisans.

A Fojano, où un conflit a éclaté dimanche, un communiste a été tué. A Figline, deux socialistes ont été tués au cours d'un combat.

A Vicenze les Fascisti ont attaqué les quartiers généraux ouvriers mais les carabiniers sont intervenus et ont empêché la destruction de l'édifice.

LES CHARBONS ANGLAIS

Londres, 19.—Un abaissement subit de la température, des chutes de neige dans plusieurs régions du pays, ont fait ressentir davantage, au peuple de Grande-Bretagne, les inconvénients de la grève du charbon, les provisions de ce combustible étant, en certains endroits fortement diminuées sinon épuisées.

Les meneurs de la grève des mineurs ont tous quitté Londres, beaucoup par dépit de ce que le refus de la "triple alliance" de soutenir les grévistes ait mis de côté la question politique d'élection nationale qui se trouvait comprise dans les demandes des mineurs et ramené les négociations à la seule question des salaires.

La mauvais temps, l'échec des grèves des cheminots et des ouvriers des transport ont eu pour effet de ralentir le recrutement des troupes volontaires à Londres, peu de citoyens s'offrant d'eux-mêmes pour être enrôlés.

On a officiellement donné à entendre aujourd'hui que M. Lloyd George et les autres membres du cabinet sont encore anxieux de poursuivre les négociations en vue d'un règlement permanent de la question des salaires. Ce désir est d'accord avec la préoccupation des propriétaires de mines d'arriver à une entente avec les hommes et d'éviter une grève prolongée qui fermerait les marchés du monde à leurs produits.

La grève a déjà duré quinze jours et il est certain qu'elle continuera au moins une autre semaine; par ce temps-là, les stocks disponibles seront fortement entamés. Le département des mines du Board of Trade s'occupe déjà de rechercher au dehors les stocks disponibles et on croit savoir qu'il étudie le moyen d'imposer des rations encore plus sévères.

Dans cet esprit, le service des trains va être encore réduit cette semaine. L'amirauté s'apprête à faire venir du charbon de la Nouvelle-Ecosse pour son usage personnel, et quelques-uns des gros agents de charbon se préparent à importer des charbons américains.

Les cheminots, dans une réunion publique tenue aujourd'hui à Carlile ont décidé de favoriser l'appel d'une grève générale des chemins de fer si les justes réclamations des mineurs ne sont pas accueillies vendredi prochain.

UNE FUITE DE GAZ ASPHYXIANTS DANS LE NEW-JERSEY

Bound Brook (New-Jersey), 22 avril.—Plusieurs centaines d'habitants de la partie sud-ouest de cette région ont dû s'enfuir de leurs maisons ce matin entre 3 et 4 heures, à la suite de la fuite de 1,800 gallons de gaz asphyxiants d'un réservoir de l'usine de la Hemingway Chemical Plant, à Middlebrook.

L'usine n'est pas en activité maintenant, mais pendant la guerre on y fabriquait des gaz asphyxiants pour l'armée. La fuite avait été remarquée hier soir par des voyageurs sur des tramways que l'odeur incommodait. Ce matin, vers trois heures, elle devint si suffocante que les habitants dans le voisinage durent s'enfuir en automobile.

conduit chez lui. Près de l'usine de Hemingway se trouve celle des produits chimiques Calco, actuellement en mouvement. Ses employés se munirent de masques à gaz et purent ainsi s'approcher du réservoir et arrêter la fuite. Deux heures après l'odeur s'était pour ainsi dire évaporée et les habitants purent regagner leur domicile.

LA SITUATION ECONOMIQUE EUROPEENNE

Montréal, 20.—M. Alfred Lambert, président de la Chambre de Commerce, vient d'arriver d'Europe où il a fait un séjour de trois mois pour le rétablissement de sa santé. Parlant de la situation économique actuelle des principaux pays Européens, M. Lambert dit que "sauf en Allemagne, les conditions industrielles et commerciales sont dans les divers pays en Europe à peu près identiques à celles qui existent actuellement au Canada. L'activité des usines s'y est considérablement ralentie. Certains pays, où la dépréciation de la monnaie a été si forte, notamment la France et l'Italie ne peuvent que difficilement se procurer les matières premières indispensables à leurs industries.

La France surtout subit l'effet de la destruction de ses régions industrielles. Les ravages que les Allemands y ont causés sont tels qu'il faudra des années pour que la restauration de ces régions soit complète.

Le peuple belge s'est mis activement à l'oeuvre de reconstruction et bientôt il reprendra la position industrielle et commerciale qu'il occupait avant la guerre.

En Angleterre toute l'attention et l'énergie des groupes influents est absorbée en ce moment par la solution du problème des relations entre le capital et le travail.

Quant à l'Allemagne, ce qui frappe surtout d'étonnement les voyageurs qui visitent ce pays, c'est l'apparence de prospérité que l'on y constate. Il y a très peu de chomages et les usines y fonctionnent à leur pleine capacité.

L'Allemagne a eu le bénéfice des marché centraux de l'Europe, tels que la Pologne, la Tcheco-Slovachie, la Yougo-Slavie et même la Russie et elle a réussi à faire des exportations considérables en France, en Angleterre en et Amérique.

L'opinion publique allemande refuse d'admettre les responsabilités de la guerre, mais elle reconnait que l'Allemagne est tenue à des réparations et, si l'on en juge par la prospérité qui apparait y régner, il est évident qu'elle est en mesure de le faire.

LES SOVIETS PREPARENT LA REVANCHE

Londres, 22.—Léon Trotzky, ministre de la guerre dans le gouvernement des soviets, dans un discours prononcé devant les étudiants de l'Ecole Militaire de Moscou, déclara que l'armée bolchévique compte maintenant des millions de soldats encadrés par 150,000 officiers; et que la production des fabriques russes de munitions avait augmenté de 400 p.c. en 1920, mande une dépêche de Helsingfors au "Times" en date de mercredi.

Il a ajouté que l'Académie militaire de Pétrograd avait atteint un haut degré d'efficacité et que l'été prochain, il verrait s'il est possible de prendre l'offensive en Orient et de déclarer une guerre de revanche à la Pologne.

En attendant, des avis reçus à Londres indiquent une activité grandissante, chez les insurgés de Sibérie et d'Ukraine que les Bolchévistes jusqu'aujourd'hui ont été impuissants à mâter. Les journaux soviétiques reçus à Londres admettent que la situation est sérieuse en Sibérie et qu'on a mandé par dépêches aux soviets locaux d'enrôler des troupes chinoises et des prisonniers de guerre allemands et autrichiens pour faire face aux rebelles.

REBELLION EN UKRAINE

Stockholm, 23.—La rébellion organisée contre le gouvernement bolchéviste russe en Ukraine s'affirme chaque jour davantage, suivant un télégramme reçu ici de Pétrograd. Les paysans qui participent à la révolte ont pris plusieurs villes situées entre le Dnieper et le Dnister, précisément dans la région où le mouvement insurrectionnel est le plus prononcé.

On rapporte que les opérations de ces paysans tendent à rejeter les Bolcheviki sur la rive gauche du Dnieper.

Les paysans ukrainiens commandés par le général Makno et opérant dans le district de Losovo, au sud de Karkhow, ont coupé la voie ferrée qui va de Moscou en Crimée. Les Bolcheviki, eux, ont massé des troupes dans la région de Gomel et de Rechitza, au nord de Kiev, où ils ont été victorieux. Ils ont aussi assemblé des soldats aux alentours de Smolensk, au nord-est de Moscou, et ils terrorisent la population.

NEGOCIATIONS AVEC DE VALERA

Dublin, 23. — Le "Freeman's Journal" croit savoir que Lord Derby est venu en Irlande cette semaine et a séjourné, incognito, dans un hôtel de la rue Sackville, à Dublin. Il aurait donné son nom comme étant M. Edwards et se serait un peu déguisé, portant des lunettes montées en or.

Le journal n'est pas éloigné de croire que lord Derby rencontra le cardinal Logue, et dit même qu'il aurait rencontré de Valera. Dans la veillée de jeudi, lord Derby aurait été vu en compagnie de deux hommes étroitement liés avec les principaux chefs sinn feiniens. On dit que Lord Derby a été accompagné tout le temps d'un prêtre de Liverpool, qui était sans doute capable de faire les présentations nécessaires, si le lord anglais était un envoyé du gouvernement.

Si lord Derby, dit le journal, a réellement pas vu de Valera, on doit s'en réjouir hautement, car ce dernier n'aurait certainement pas reçu le lord anglais dans les circonstances actuelles, si ses lettres de créance n'avaient pas été absolument en règle.

CE QUE DIT LE GOUVERNEMENT ANGLAIS

Dublin, 23. — Le communiqué hebdomadaire du gouvernement anglais sur les affaires d'Irlande dit qu'il n'y a rien de changé à la situation générale. Il fait mention de 25 attaques contre les troupes de la Couronne, au cours de la semaine, pendant lesquelles 30 personnes ont été tuées et blessées. On compte six victimes des Sinn Feiners, parmi lesquelles Sir Arthur Vicars, tué à sa résidence de Listowell.

A cinquante reprises, on s'empara des sacs de poste, et des percepteurs d'impôts furent attaqués en cinq occasions. 16,000 livres furent volées.

Il y eut soixante arrestations et soixante-cinq civils subirent leur procès. 40 d'entre eux furent trouvés coupables d'offenses diverses. On compte encore 136 personnes d'internées, ce qui porte à 2,879 le nombre total des personnes sous verrous.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Partie d'un bureau dans un des édifices les mieux localisés de l'avenue du Portage. S'adresser à Casier 2221, Winnipeg.

A VENDRE—Un tracteur Stinson 18-36, n'ayant servi qu'une saison. Conditions faciles. S'adresser à Eugène [illegible], Notre-Dame de Lourdes, Man.

A VENDRE à de bonnes conditions: un lot de coin, rue Langevin et Hamel, Saint-Boniface, 64x132, ruelle privée. Maison double. 12 pièces. Aussi sur le même lot: deux autres maisons de quatre pièces chacune, avec eau, lumière, égouts. S'adresser à 23, rue Hamel. Revenu: $160 par mois.

ETALON PERCHERON magnifique à vendre. 9 ans. Pèse 1,800 livres. Enregistré aux Etats-Unis et au Canada. Inscrit dans la catégorie A. Vendra à bonnes conditions ou échangera pour chevaux de travail. S'adresser à Eugène Landry, Saint-Adolphe, Man.

ON DEMANDE une servante pour travail général. S'adresser à Mme T.-A. Bernier, 147, avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone N 2224.

A VENDRE—Au village de Sainte-Amélie, Man.: Lot de 200x165. Maison de 6 chambres. Boucherie: 24x16, toute neuve. Forge, glacière, écurie pour 12 chevaux, garage, automobile Ford, jardin, citerne. Conditions: $3,500; $1,500 comptant, balance facile. Pour comptant 5 pour cent. S'adresser: Alex. Chouinard, Sainte-Amélie, Man.

MAISON A VENDRE—Située près de l'église du Sacré-Coeur. 58, Lydia. Tél. A 2824.

J. GILBERT—Seul représentant canadien-français de la "Sun Life Assurance Co. of Canada". Prenez une police jubilaire et sauvez 20 pour cent. Téléphone: A 3381. Edifice Lindsay.

ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme John Davis, 52, rue LaVérendrye, St-Boniface. Tél. N 1272.

BONNE FERME—260 acres, terre carrée, près station et village de Sainte-Anne. 100 acres terre neuve, 20 acres labour d'été; bonnes bâtisses neuves. Seulement $46 l'acre. $2,500 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNE FERME—220 acres, terre neuve, 175 acres prêts à semer, bâtisses neuves, près Dufresne et Sainte-Anne, sur chemin Dawson. On vendra à termes faciles à cultivateur ayant roulant et semence. On considèrera son locataire. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

PETIT HOTEL de campagne, paroisse canadienne, 11 chambres, bar, salle de billard. On vendra meublé pour $2,000. $1,000 comptant. Quatre acres de jardin, bonne étable vont avec l'hôtel. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNE FERME—Un mille du village. Paroisse canadienne. 320 acres, 225 en culture; bonnes bâtisses. On vendra la ferme toute montée, avec semence, ménage, pour $13,000. $4,000 comptant, balance moitié de la récolte. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNES MAISONS et lots à bâtir à Saint-Boniface. Termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

SACRE-COEUR

Si vous avez $50.00 ou $500.00 à prêter, ne manquez pas de lire l'annonce de J.-A. Hébert et Cie, en dernière page.

* * *

Un télégramme d'Haileybury, Ontario, apprenait jeudi dernier à M. Thibault, de notre paroisse, la mort subite, en cette ville, de son fils Wenceslas.

M. Wenceslas Thibault avait étudié au Collège de Saint-Boniface, et après un séjour de quelques années à Winnipeg, avait été s'établir à Haileybury. Il n'avait pas tardé à s'y créer une avantageuse situation dans les mines. La mort l'a frappé en pleine vigueur, à l'âge de 35 ans. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse et trois enfants; son père et sa mère, plusieurs frères et soeurs: MM. Joseph Thibault, Saint-Boniface, M. Auguste Thibault, Milwaukee, E.-U., M. Raoult Thibault, Winnipeg; Mme C. Pélissier, Winnipeg; Mme Edgar Lemoine, Sainte-Agathe, la Rév. Soeur de l'Eucharistie, de la Congrégation des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, Miles Yvonne, Ailen, Blandine, Alice Thibault.

Les funérailles ont eu lieu hier à Haileybury, Ontario. Mme T. Thibault et Mme C. Pélissier y ont assisté.

A M. T. Thibault et à sa famille si douloureusement atteints par ce deuil subit, la Liberté offre l'expression de sa profonde sympathie.

* * *

M. Charles Héroux, autrefois de la boutique de barbier du "Grain Exchange", a le plaisir d'annoncer à ses amis de la paroisse du Sacré-Coeur qu'il vient d'ouvrir boutique à son compte à "Strand Pool Room", 328, rue Garry. Cette boutique a cinq chaises. On vous y assure un service de première classe.

* * *

Assurez vos automobiles chez J.-A. Hébert et Cie, alors vous recevrez un remboursement satisfaisant en cas de perte.

* * *

Dérangement urinaire. "Il y a quelques semaines j'achetais une bouteille de Novoro du Dr Pierre," écrit M. M. Ehrhardt, de Denver, Colorado. "L'ayant pris suivant le mode d'emploi, il a entièrement accompli le but. J'avais des douleurs affreuses quand j'urinais; il y avait toujours dans l'urine un dépôt brunâtre. Les douleurs aussi bien que le dépôt ont disparu. Je suis âgé de soixante-treize ans." Ce remède végétal bien connu jouit d'une grande réputation comme médecine sur les reins; il agit sur les reins aussi bien que sur d'autres organes vitaux et assiste la nature à remplir les fonctions normales; son emploi est toujours salutaire. On n'obtient pas le Novoro du Dr Pierre dans les drogueries; il est fourni par des agents spéciaux. Pour de plus amples détails s'adresser à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

MGR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE EST DE RETOUR

Sa Grandeur Mgr Béliveau est revenu samedi soir d'un voyage dans l'est. Il a assisté, comme évêque consécrateur, au sacre de Mgr Hallé, à Lévis.

UNION CANADIENNE

La réunion générale annuelle aura lieu demain soir. Tous les membres sont priés d'y assister. On soumettra à cette assemblée le rapport du dernier exercice financier.

ABONNEZ-VOUS A LA "LIBERTE"

M. L'ABBE POITRAS

L'état de M. l'abbé Poitras, curé de Fannystelle, gravement malade à l'hôpital de Saint-Boniface, ne s'améliore pas. M. l'abbé Poitras est très faible.